63e ANNEE (7e Série) N° 4 22 JANVIER 1953

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr A. ROZIER
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
Directeur

Mgr F.-M. CATHERINET
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
Codirecteur

LES FOUILLES DE SAINT-PIERRE DU VATICAN

SOMMAIRE

I Une étude de M. Carcopino. — II. Une magnifique publication. — III. Grandeur et périls de l'entreprise. — IV. Les résultats. — V. Historique du Tombeau de saint Pierre, des origines à Constantin. — VI. Le mur des *graffiti*. — VII. La découverte de Mme Guarducci. — VIII. La basilique constantinienne. — IX. Reliques de saint Pierre (?). — Post-Scriptum : Un témoignage de Julien l'Apostat.

I

I. — *Une étude de M. Carcopino.* — Le 6 mars 1952, l'*Ami du Clergé* a déjà parlé des fouilles de Saint-Pierre et résumé les résultats auxquels elles ont conduit. Nous avions alors pour le faire deux études signées de noms très autorisés, d'une part le professeur Pietro Romanelli, dans l'*Osservatore romano* du 20 décembre 1951, et d'autre part le R. P. Ferrua, S. J., l'un des quatre savants chargés de diriger les fouilles, dans les *Etudes* de janvier 1952. Si nous y revenons aujourd'hui, c'est que nous sommes en présence de quatre articles très approfondis dus à la plume d'un historien de renom, M. Jérôme Carcopino, membre de l'Institut et parus dans *La Revue des deux mondes* des 15 octobre, 1er et 15 novembre, 1er décembre 1952.

M. Carcopino ne cache pas l'émotion profonde qui s'est emparée de lui, lorsqu'il lui a été donné de voir sur place le travail accompli par les archéologues chargés des fouilles. Il estime que les derniers doutes ont été dissipés au sujet du séjour de saint Pierre à Rome et de sa mort dans cette ville. Mais écoutons-le lui-même. C'est la conclusion de son étude entière :

— « Les archéologues qui ont dirigé les fouilles de 1939-1949, ont scruté les moindres replis du monument. Ils n'ont éludé aucune difficulté. Ils n'ont forcé aucune affirmation. Si, en quelque secret recoin, flotte encore un peu d'obscurité, répétons avec Duchesne qu'il est bon — ne serait-ce que pour rabattre l'orgueil des archéologues — qu' « il reste dans le monde quelques endroits mystérieux ».

Et qui pourrait le regretter, quand, de l'ombre, émerge, indemne et claire, la tradition ? Mieux que toutes les discussions une visite à l'emplacement sacré convaincra les plus méfiants. Le bonheur m'en est échu, le 28 avril dernier, sous la conduite de M. le professeur Josi ; et quand j'ai été guidé vers la *nicchia dei palli* que j'ai aperçu, au-dessous d'elle, la petite fosse de la fin du Ier siècle, que j'ai vu derrière elle la muraille du « trophée » du IIe siècle, que j'ai déchiffré sur le mur *g* quelques-unes des lettres incisées au début du IVe siècle par les chrétiens persécutés et suppliants, que j'ai reconnu dans les flancs de ce même mur *g* la cachette où fut retrouvée la poussière de débris humains qui ne peuvent provenir que de saintes reliques, et que mon regard s'est levé sur la succession ascentionnelle des autels pontificaux : celui de Léon IV, au IXe siècle ; celui de Calliste II, au XIIe ; celui de Clément VIII au XVIe siècle, j'avoue avoir été saisi par une sorte de vertige historique, mais en même temps pénétré d'une plus intense et plus intime émotion ; et je suis sorti de ce lieu incomparable, persuadé qu'un homme digne de ce nom, quelles que soient ses croyances personnelles, ne manquera pas d'être remué au plus profond de soi par le miracle de continuité qu'aura réalisé sous ses yeux l'invincible obstination de la foi qui fait ici battre les cœurs depuis bientôt dix-neuf cents ans. »

Nobles paroles, qu'il fallait citer *in-extenso*.

II. — *Une magnifique publication.* — Après la conclusion de M. Carcopino, il faut citer maintenant les toutes premières lignes de son travail. Il y présente, en effet, avec des éloges bien mérités, la magnifique publication, faite par le Vatican, du déroulement des fouilles.

— « Dans le courant de janvier dernier, écrit-il, a paru, en 1500 exemplaires numérotés, le livre, impatiemment attendu, sur la campagne de fouilles poursuivies sans arrêt, de 1939 à 1949, à Saint-Pierre de Rome. Edité par les soins de la Révérendissime Fabrique de la Basilique, dédié à Sa Sainteté le Pape Pie XII « découvreur du tombeau de l'Apôtre », imprimé sur papier à la forme par la Typographie vaticane, il se compose, sous le titre modeste d'*Esplorazioni sotto la Confessione di San Pietro in Vaticano*, de deux volumes grand in-quarto, pareillement vêtus d'une somptueuse reliure rouge, dont la vive couleur s'harmonise avec la liturgie des martyrs et sur laquelle se détachent les ors des armoiries pontificales. »

Nous avons la joie d'avoir sous les yeux et entre les mains, ces deux splendides volumes. Nous les avons, pour ainsi dire, caressés amoureusement et scrutés avidement [1]. Le tome I contient, en 277 pages à deux colonnes, illustrées de 181 figures et de dix planches hors texte, dont 4 en couleur, la relation claire, précise, détaillée du travail même des fouilles. Cette relation, à la suite d'une préface de feu Mgr Kaas, secrétaire de la Fabrique de

[1] B. M. Apolloni Ghetti, A. Ferrua, S. J., E. Josi, E Kirschbaum, S. J., *Explorazioni sotto la Confessione di San Pietro in Vaticano* (1940-1949). Deux vol. in-folio · T I, XIII - 278 p., *Texte* avec 209 illustrations et plans ; — T. II, 109 planches, dont 103 en phototypie, et plans.

Saint-Pierre, est rédigée et signée par les quatre savants qui eurent la responsabilité de l'ensemble des opérations, à savoir deux jésuites, les PP. Ferrua et Kirschbaum, et deux laïcs, un architecte, M. Apolloni Ghetti, et un archéologue réputé, M. Enrico Josi. En outre les très nombreuses monnaies découvertes au cours des fouilles, ont été inventoriées et classées par un numismate éprouvé, le marquis Serafini. Quant au tome II, il est tout entier consacré aux planches et aux plans d'ensemble, au total 103 planches, et 6 plans.

Rien n'a été négligé pour que tout ce qui peut contribuer à éclaircir le grand problème de la vénération des chrétiens envers le tombeau de saint Pierre soit désormais élucidé, établi, confirmé pour l'avenir. Comme il sera impossible d'accéder au théâtre des fouilles lui-même, pour l'immense majorité des visiteurs, il fallait que le récit des archéologues qui en furent chargés fût au-dessus de tout soupçon et qu'il ne laissât dans l'ombre aucun détail. Il est bien, de l'avis de tous, tel qu'on le pouvait désirer.

III. — *Grandeur et périls de l'entreprise.* — Avant d'aborder l'historique des fouilles, M. Carcopino fait très justement ressortir la grandeur et les périls de l'entreprise. L'initiative en revient au Souverain Pontife. Alors qu'il n'était encore que Secrétaire d'Etat, il pensait déjà aux recherches à faire et il en parlait parfois. Mais l'occasion immédiate fut fournie par le désir exprimé par Pie XI, décédé le 10 février 1939, d'être enseveli dans les Grottes vaticanes, à côté de Pie X, et aussi près que possible de la Confession de St-Pierre. L'espace disponible était trop étroit ; le cardinal Pacelli, alors encore camerlingue, et qui allait être élu pape quelques jours plus tard, donna l'ordre d'abaisser en ce point le niveau des Grottes et de pratiquer un sondage derrière le mur sud des mêmes Grottes. Or, on trouva le pavement de la basilique constantinienne à 20 centimètres plus bas que le niveau qu'on abaissait. Et l'on découvrit, derrière le mur, une chambre remplie de gravats que personne ne soupçonnait. Après son élection, Pie XII prit la décision capitale d'ordonner des fouilles dans le sous-sol de Saint-Pierre. Le 28 juin 1939, moins de quatre mois après son accession au trône pontifical, il allait se recueillir sur la dalle sacrée de la « Confession » et après une fervente prière, il prescrivait d'explorer d'après toutes les règles scientifiques et archéologiques modernes, tout le terrain compris autour et au-dessous de la « Confession ». On a pu comparer cette ordonnance à l'ordre par lequel Léon XIII, au début de son règne, avait ouvert les archives du Vatican, en déclarant fièrement : « L'Eglise n'a pas besoin de nos mensonges ! »

— « Comme Léon XIII, écrit M. Carcopino, avait ouvert aux érudits les Archives du Vatican qu'un interdit immémorial leur avait fermées jusqu'alors, Pie XII a voulu soumettre la Confession au contrôle des profanes et il en a divulgué le secret jalousement gardé depuis des siècles... »

« On ne saurait trop admirer son audacieuse résolution. »

C'était, en effet, une entreprise énorme, entourée de difficultés techniques dont nous avons peine à mesurer l'immensité. Il fallait ne rien troubler de l'ordre habituel des cérémonies et des pèlerinages dans la Basilique, ne pas risquer d'ébranler la solidité de ce prodigieux édifice. Or ce travail des fouilles, minutieux et prolongé, engloutirait des millions et durerait plusieurs années.

Mais ce n'étaient là que des considérations matérielles. Le péril principal était de jeter une ombre sur la tradition catholique. On sait combien le fait historique de la venue de saint Pierre à Rome, et de la fondation de l'Eglise romaine par le Chef des Apôtres, a été discuté, depuis quatre siècles, et avec quel acharnement il a été nié par un très grand nombre de polémistes protestants. A vrai dire, ces querelles étaient apaisées. La thèse catholique était acceptée par la majorité des historiens. On admettait la valeur, en particulier, du témoignage du prêtre romain Gaïus, vers la fin du IIe siècle. Comme un hérétique montaniste, nommé Proclus, se glorifiait des origines apostoliques de son Eglise de Hiérapolis, en Phrygie, qu'il disait fondée par saint Philippe, Gaïus lui répliquait avec force :

— « Va donc au Vatican ou sur la Voie d'Ostie, tu y trouveras les *trophées* des fondateurs de cette Eglise (de Rome). »

Eusèbe qui rapporte cette phrase l'explique aussitôt de la manière suivante : — « *Gaïus parle des lieux où furent déposées les saintes dépouilles.* » Il précise qu'il s'agit des reliques de saint Pierre et de saint Paul.

On connaissait d'autre part les textes de saint Clément, de saint Irénée, de Tertullien, attestant la venue de saint Pierre à Rome. Mais les historiens rationalistes, Renan, et plus récemment Guignebert, émettaient des doutes sur tout ce faisceau de preuves. Après tout, que signifiait ce mot « trophées », dans la bouche de Gaïus ? Peut-être tout simplement un monument commémoratif élevé au petit bonheur sur le lieu supposé du martyre de saint Pierre et celui de saint Paul. C'était au cirque de Néron que les premiers martyrs romains avaient été immolés à la folie du tyran, en l'an 64. Tacite avait décrit la scène. Les chrétiens, au second siècle, avaient peut-être dressé un repère, dans le cirque de Néron, sur lequel, selon la plupart des archéologues, Constantin avait élevé sa basilique, mais rien de plus !

Les fouilles allaient-elles donc aboutir uniquement à l'exhumation d'un mémorial vide de saint Pierre, un mémorial datant d'un siècle après sa mort ?

Au surplus, même si on retrouvait le tombeau, quelle déception si on le trouvait vide ! Or, c'était d'avance très probable, car la basilique de Constantin avait été construite hors des remparts de Rome, c'est-à-dire hors de l'enceinte d'Aurélien (270-275), restaurée par Honorius (395-423). Comment ne pas se rappeler les terribles invasions d'Alaric en 410, des Ostrogoths en 537, puis 544 et 550. Et que dire, dans la suite des âges, des assauts des Sarrasins ? On pouvait donc fort bien ne rien trouver du tout à Saint-Pierre et ce serait un grand effort et une dépense incalculable se soldant par un insuccès affligeant.

D'autant plus qu'une objection grave se dressait devant l'esprit des archéologues chargés de l'entreprise. Cette objection, la voici :

Il existe dans la banlieue romaine une basilique reconstruite par le cardinal Scipion Borghèse, au début du XVIIe siècle, et dédiée à Saint-Sébastien. Elle fait partie des « sept » églises principales de Rome. La *Passio* — fortement légendaire — du saint, déclare qu'il fut enseveli *ad Catacumbas* — c'est-à-dire « au fond de la Conque », *juxta vestigia apostolorum*, près des restes des apôtres.

Cette « Conque » ou « tournant » de la voie Appienne, à proximité du fameux tombeau de Cæcilia Metella, a donné plus tard son nom de « Catacombe » à tous les autres cimetières chrétiens, mais ce nom lui fut d'abord strictement réservé. Un très vieux tableau des Martyrs romains, intitulé *Depositio martyrum* et qu'on date de 335, sous Constantin, contient, au 29 juin — « *tertio Kalendas Julii* » — la mention suivante : « (fête) de Pierre à Catacombes, de Paul sur la voie d'Ostie ». Sur quoi, il ajoute la mention des consuls Tuscus et Bassus, qui, dans nos listes consulaires, coïncide avec l'an 258. Il a donc dû se passer quelque chose en 258, motivant la (fête) de saint Pierre, non pas au Vatican, mais vers « la Conque » ou « au fond de la Combe » de la via Appia.

Le martyrologe hiéronymien, rédigé selon toute vraisemblance, soit aux environs d'Auxerre, soit près de Luxeuil, au cours du Ve siècle, contient une notice plus explicite, mais analogue :

« Le 3 avant les Kalendes de juillet (fête) des apôtres Pierre et Paul, de Pierre au Vatican, de Paul à la voie d'Ostie, des deux ensemble aux Catacombes, sous le consulat de Bassus et Tuscus. »

Qu'y a-t-il eu aux Catacombes de saint Sébastien, pour que l'on y ait fait la mémoire des saints apôtres, et pour que ce fait soit lié à l'année 258 ? — Ici, les savants sont totalement en désaccord. Nous avons déjà touché à ce problème dans notre Causerie du 6 mars 1952. J'ai rappelé alors l'inscription, en vers, du pape Damase, découverte en morceaux, à St-Sébastien. J'ai dit que la plupart des historiens ont admis que les corps de saint Pierre et de saint Paul ont séjourné aux Catacombes, mais ils diffèrent d'avis sur la longueur de ce séjour : de 18 mois à 40 ans. On cite, à l'appui de cette thèse, un texte de 354 et Duchesne a estimé qu'en 258, au cours d'une persécution, on avait caché *ad Catacumbas* les corps de saint Pierre et de saint Paul, pour les soustraire aux profanations possibles. Ils auraient été, dans la suite, à une date impossible à préciser, remis dans leurs emplacements primitifs, Pierre au Vatican et Paul, voie d'Ostie.

J'ai résumé l'argumentation de M. l'abbé Griffe, contre cette opinion, que le P. Delehaye avait, avant lui, vigoureusement réfutée. En 258, il ne se serait rien passé d'autre qu'une création de fête commémorative, qui, faute de pouvoir se dérouler soit au Vatican, soit sur la voie d'Ostie, se serait célébrée *ad Catacumbas*. Dom Quentin n'était pas d'un autre avis. M. Carcopino est résolument du sentiment opposé et il estime, lui, que le corps de saint Pierre a réellement séjourné *ad Catacumbas*, et n'a pu en être rapporté que lorsque la basilique constantinienne fut assez avancée pour ce transfert, c'est-à-dire, à l'en croire, en l'an 336. Il s'ensuit que, d'après lui, le corps de S. Pierre aurait été vénéré *ad Catacumbas*, sur la *via Appia*, durant 78 ans !

S'il en est ainsi, et nous essaierons de dire plus loin ce que les spécialistes en pensent actuellement, il faudrait abandonner totalement la conclusion que j'ai donnée, en analysant l'article de M. Griffe [3]. Il y aurait eu, quoi qu'en aient pensé le P. Delehaye et M. Griffe, un séjour très prolongé des reliques de saint Pierre au lieu qui, oubliant ensuite sa mémoire, se couvrit de celle de saint Sébastien, martyrisé au début du IVe siècle environ 33 ans avant le retour du corps de Pierre au Vatican.

Mais que parlons-nous de *retour?* Pour qu'il y ait eu retour, il faudrait avoir la certitude que ce fut du Vatican qu'il subit ce premier transfert *ad Catacumbas*, en 258. Il est vrai qu'on a la phrase citée ci-dessus du prêtre Gaïus, qui parle du « trophée » de Pierre au Vatican, mais un « trophée » cela peut ne vouloir dire qu'une construction commémorative. Rien ne prouve, à première vue, qu'il s'agisse d'une tombe. Et s'il n'y avait rien au Vatican, on n'a rien pu transporter *ad Catacumbas* en 258. On aura alors *cru* découvrir pour la première fois le corps de Pierre, peut-être au moyen d'une pieuse révélation ! C'est ce qu'insinue Charles Guignebert, dans les lignes suivantes que cite Carcopino :

« J'en viens à me demander, écrit Guignebert, si ce n'est pas seulement à cette date de 258 que les deux corps (Pierre et Paul) ont été découverts, et si la fête du 29 juin n'est pas primitivement la commémoraison de cette découverte... Quelque révélation divine, comme il en arrive dans les histoires des hagiographes, aura fait alors retrouver les reliques saintes dans leur cachette... Le lieu *ad Catacumbas* était bien choisi pour y chercher les précieux sarcophages. En supposant qu'ils n'y fussent pas, les Chrétiens qui les ont cependant rendus à la piété de leurs frères ne sauraient être pris pour des imposteurs. Ils n'ont péché qu'envers la critique et c'est bien peu de chose. Ils ont été les premiers dupes de leur pieuse crédulité. »

Qui n'admirerait l'ironie — imitée de Renan — d'un si joli passage ! Du haut de cette sagesse critique, dont il a le secret, M. Guignebert, laisse tomber sur nos fronts courbés, ce que M. Carcopino — un critique cependant, lui aussi — ne craint pas d'appeler « une cascade d'hypothèses ».

Il reste que l'entreprise des fouilles avait à dissiper cette fumée légère des ironistes incrédules, sous peine de la transformer en ombre épaisse. De deux choses l'une, où l'on ne trouverait aucune trace, sous le pavé de Saint-Pierre, d'une présence du corps de l'apôtre, avant 258, et alors on ne pouvait esquiver la possibilité d'une « invention » en 258 au lieu d'un transfert. Et une « invention » près de 200 ans après le martyre de Pierre, c'était quelque chose de bien troublant ! Ou au contraire, on allait trouver des preuves certaines de la présence de Pierre, au Vatican, avant 258, et dans ce cas seulement, il nous serait permis, à notre tour, de sourire de la « crédulité » non-pieuse de Charles Guignebert.

Et M. Carcopino précise l'enjeu de ce dilemme, en disant :

— « Seule une exploration de la Basilique Vaticane pouvait trancher.... Si elle parvenait à déceler, sous l'édifice de Constantin, les traces d'une sépulture de Pierre antérieure à 258, elle maintiendrait avec éclat,

[3] *Ami du Clergé*, 1952, p. 147.

à travers la diversité des localisations et peut-être des formes liturgiques, l'unité originelle du culte du Martyr ; elle proclamerait l'apostolicité du siège romain. Si, au contraire, elle n'y réussissait point, elle minerait la base sur laquelle est fondée la primauté de l'évêque de Rome. C'était donc une partie redoutable à jouer, et, dans un siècle où la critique commande, une terrible chance à courir. »

« L'union d'une foi intrépide et d'un ardent amour de la Science a libéré Pie XII de leurs scrupules et de leurs craintes » conclut M. Carcopino, après avoir rappelé les hésitations des prédécesseurs du pape actuel.

C'est donc à Pie XII que revient l'honneur d'une véritable victoire dans le domaine de l'archéologie et de l'histoire. Mais il nous faut aborder l'examen des résultats obtenus par les fouilles.

IV. — *Résultats.* — Ils ont été très nombreux et dans des sens assez différents de ce que l'on attendait. Les fouilles ont en effet permis, avant tout, de se faire une idée du terrain sur lequel Constantin a élevé sa basilique, à une date que M. Carcopino croit pouvoir fixer de 322 à 350 environ ; l'édifice aurait été terminé seulement 13 ans après la mort de l'empereur qui l'avait entrepris.

On est maintenant fixé sur l'état du terrain, en cette région de la colline vaticane, avant Constantin. De nombreux textes parlent soit du cirque de Néron, soit d'une naumachie, parfois confondue avec le cirque, soit de diverses voies romaines qui passaient en ce lieu. On a cru et dit, jusqu'aux fouilles récentes, que la basilique de Constantin s'était établie en partie sur les murs intérieurs du cirque de Néron. Il n'en est rien. Aucune partie de la basilique constantinienne n'a jamais eu le moindre contact avec ce cirque. On a retrouvé au contraire, sous le pavé constantinien, tout un cimetière de tombes et de mausolées, pour la plupart païens, mais quelques-uns chrétiens. Et seulement le mausolée le plus proche des portes d'entrée de Saint-Pierre et le plus distant de la Confession, contenait l'épitaphe suivante :

— « A vous, mes héritiers, je demande et ordonne de me construire un tombeau à côté de celui d'Ulpius Narcissius, au Vatican près du Cirque — *in Vaticano, ad circum.* »

En réalité, on a la certitude actuellement que le cirque commencé par Caligula et achevé par Néron, utilisé par ce dernier pour les tortures infligées aux chrétiens et racontées par Tacite, cirque où Pierre, selon la tradition, fut crucifié la tête en bas, sur sa demande, se trouvait partie à l'intérieur et partie très à l'extérieur de la colonnade de gauche élevée par le Bernin autour de la place Saint-Pierre. Au surplus, ce cirque n'est signalé ni dans la liste des monuments à voir de la *Notitia* de 334, ni dans le *Curiosum* de 357. Il avait donc été détruit, et très probablement, estime M. Carcopino, par Constantin. Mais il n'en est que plus remarquable que cet empereur n'ait pas construit sa basilique dédiée au Chef des apôtres sur un emplacement marqué par tant de glorieux souvenirs. Qu'il ait délibérément choisi un autre emplacement, et que cet emplacement ait été, du point de vue technique, du point de vue légal, du point de vue esthétique, le moins indiqué, le plus inattendu, on ne peut l'admettre sans qu'il ait été guidé par des raisons tout à fait impérieuses, et résultant d'une tradition solidement établie et ininterrompue.

Ces raisons ne peuvent être que la présence assurée d'une sépulture de l'apôtre, près du cirque où il avait souffert, et le culte séculaire déjà établi autour de cette sépulture. On comprend, alors, cette mention du *Liber Pontificalis* selon laquelle Pierre avait été enterré : « *juxta locum ubi crucifixus est, juxta palatium Neronianum* », étant entendu que, dans ce texte, le mot *palatium* est pris pour *circum.*

— « Que la volonté de Constantin, écrit M. Carcopino, ait été enchaînée par la foi des Chrétiens et qu'à cause des exigences du culte préexistant dont saint Pierre avait été l'objet de leur part, l'empereur n'ait pu assigner à sa Basilique du Vatican un autre emplacement que celui qu'elle a conservé depuis lors, c'est désormais l'évidence ; et personne, je pense, ne s'avisera plus de le contester. »

Tout plaidait contre cet emplacement. Du point de vue légal, il fallait construire sur un cimetière, sur toute une file de mausolées que les lois romaines, très strictes en matière de respect des morts, interdisaient de toucher. Constantin ne put surmonter cette première objection contre l'emplacement choisi, que par l'autorité qu'il avait gardée de Souverain Pontife de la religion païenne. — Du point de vue technique, on se trouvait en face d'une colline, au sol instable, et la dénivellation y était de plus de dix mètres entre le niveau de l'emplacement du futur édifice, du nord-ouest au sud-est. On bâtissait hors de l'enceinte des remparts, dans un terrain si exposé aux délitements causés par les infiltrations et l'humidité, qu'il fallut établir du côté nord une ruelle, avec caniveau très large pour l'écoulement des eaux. M. Carcopino n'hésite pas à dire :

— « Il suffit de regarder deux images, celle où s'ébauche la vision de leurs fondations géantes, celle où figurent les transformations et les dommages qu'ont subis, de leur fait, les tombeaux de la nécropole pour concevoir d'emblée tout ce que leur dessein, leur option et leur tâche nous offrent d'odieux, si l'on veut, et surtout d'illogique, et même d'insensé. »

Constantin n'a donc pu être conduit que par une raison qu'il ne lui était pas permis, à lui, empereur, de discuter. Et cette raison, c'est que le tombeau de Pierre avait été là et qu'il devait y revenir.

Je m'exprime de la sorte, pour entrer dans les vues de M. Carcopino, vues, je l'ai dit, qui ne sont pas partagées par tout le monde. Car, selon lui, le corps de S. Pierre n'était plus là depuis l'an 258. Et l'on peut s'étonner que M. C. n'ait pas prévu et réfuté d'avance l'objection que l'on pourrait, semble-t-il, tirer de cet ensemble de faits contre la thèse du transfert des reliques de Pierre *ad Catacumbas*, lieu connu dans la suite sous le nom de S. Sébastien.

Car c'étaient bien les reliques de Pierre qui attiraient la vénération et non le lieu où elles avaient reposé ! Ce lieu était-il donc si sacré, et demeuré si vivant dans la mémoire des chrétiens, que Constantin, au lieu d'élever sa basilique sur l'emplacement où se trouvaient les précieuses reliques, au moment où il conçut l'idée de sa construction, se sentit en quelque sorte contraint de ramener ces reliques en un lieu si mal situé, au milieu d'un cimetière païen, au bas d'une déclivité qui devait opposer à la future construction des obstacles de

plus d'une sorte ? Cette objection est bien plus forte encore si l'on admet que la dépouille sainte du premier pape avait été transportée en 258 et n'en avait pas été rapportée depuis. Calculons en effet : M. Carcopino admet comme date de la mise en chantier de la basilique du Vatican, l'année 322. Depuis 258, cela fait 64 ans. Quelle vénération locale avait pu résister à un tel espace de temps ? Si l'on savait que les reliques de Pierre étaient *ad Catacumbas*, en plein cimetière chrétien, chargé de pieux souvenirs, pourquoi les ramener au Vatican ? Parce qu'il y avait subi son glorieux martyre ? Mais ce martyre, il l'avait subi non pas au lieu où allait s'élever la basilique, mais au cirque de Néron. On dira : on tenait à le ramener au premier lieu de sa sépulture. Oui, peut-être, mais cela ne s'imposait aucunement. Les difficultés de construction, les objections énumérées plus haut, auraient dû plutôt en détourner. Après 64 ans de séjour *ad Catacumbas*, après surtout que ce lieu était devenu un cimetière chrétien, au sein duquel la place de saint Pierre était si bien indiquée, il eût été naturel d'y élever sa basilique. Tout au plus pouvait-on songer à marquer par un mémorial particulier, mais restreint, le souvenir de sa déposition au Vatican.

Tout bien considéré, il reste un doute sérieux sur la réalité du transfert des reliques *ad Catacumbas*. Que le souvenir de Pierre y ait été vénéré, c'est hors de doute. Mais cette vénération peut s'expliquer par de tout autres motifs que la présence effective du corps de l'apôtre en ce lieu, tandis que, en sens inverse, on a peine à comprendre que Constantin ait pris la décision d'élever sa grande basilique, en un lieu si défectueux pour ses plans, sans qu'il y ait été moralement obligé par un fait dominant : à savoir la présence du corps de saint Pierre, depuis son premier ensevelissement, au Ier siècle, sans aucune interruption, ou, si l'on y tient absolument, avec une interruption de courte durée, vers 258, interruption close depuis longtemps, lorsque Constantin arriva au pouvoir et accéda à la religion chrétienne. On comprendrait mal que les chrétiens, à supposer qu'ils aient emporté le corps de Pierre *ad Catacumbas*, n'aient pas saisi la première accalmie pour faire un transfert nouveau du précieux corps à sa sépulture primitive. Et on ne comprendrait pas mieux qu'un tel transfert se soit fait sans laisser de traces dans la liturgie chrétienne. On sait que très souvent les fêtes des martyrs ont été fixées non pas au jour même du martyre, jour souvent ignoré, mais au jour d'un transfert de reliques de ces saints. Comment supposer que Constantin ait transféré les reliques de saint Pierre en l'an 336, en pleine période chrétienne, sans qu'un tel événement ait donné lieu à un déploiement de magnificence qui restât marqué dans les annales de l'Eglise, d'une part, et dans le calendrier liturgique, d'autre part ?

Mais laissons là, pour l'instant, ces discussions. Voyons plutôt comment raisonnent les auteurs du récit officiel des fouilles.

Au tome I du recueil, voici d'abord (p. 27), les réflexions suivantes, que je traduis de l'italien :

— « De tout ce qui précède, il est facile de conclure que les chrétiens du second et du troisième siècle vénéraient le tombeau du Prince des Apôtres au milieu d'une nécropole essentiellement païenne, tout comme il arrivait pour la tombe de saint Paul sur la voie d'Ostie, autant que jusqu'à présent nous sommes en état d'en juger. Et cela est un argument très grave pour l'authenticité de la tradition qui, en ces deux lieux, situait les tombeaux des deux fondateurs de l'Eglise de Rome.

A la vérité, on a supposé que cette tradition avait commencé très tard, au cours du IIIe siècle, et que les fidèles romains n'arrivèrent qu'alors à localiser, c'est-à-dire à indiquer les lieux dans lesquels les tombeaux des apôtres se trouvaient, grâce à de vagues conjectures et à d'incertaines suppositions, au moyen d'une sorte d'invention, rendue nécessaire par la mise en marche d'un culte qui avait besoin d'objets concrets pour s'exercer.

Celui qui raisonne ainsi oublie qu'en ce temps-là — (au IIIe siècle) — les chrétiens possédaient leurs cimetières propres et que, le long de la *via Salaria* et de la *via Appia* se dressaient les grandes catacombes riches de martyrs et de tradition.

Et dès lors comment croire que pour trouver une tombe à saint Pierre ils seraient allés la rechercher au beau milieu d'un cimetière païen ? S'il est vrai que ce fut là que naquit et fleurit le culte de l'Apôtre, c'est un signe qu'il y avait un fait préexistant dont ni des raisons de convenance et de probabilité, ni la volonté des hommes ne pouvaient ne pas tenir compte. »

Telle est l'argumentation qu'a reprise M. Carcopino. Remarquons toutefois qu'il n'est fait, ici, aucune allusion à un transfert de reliques de Pierre *ad Catacumbas*. Une telle allusion se rencontre-t-elle dans une autre partie de l'ouvrage ? Pour ma part, je n'ai pu l'y découvrir.

Parlant de la localisation du culte de saint Pierre, les auteurs des fouilles disent (p. 133) :

— « Le fait le plus ancien à mettre en relief est que le vide — *vano* — quadrangulaire sous-terrain déjà décrit par Grisar — (bien avant les fouilles récentes) — fut toujours le centre de la vénération et du culte de S. Pierre. C'est pour cette raison qu'on dirait qu'il fut assiégé, de toutes parts, de tombes et de sépultures, qui, depuis les premiers siècles se serrèrent autour de lui, sans jamais empiéter sur lui.

Nous avons contrôlé cette circonstance en partant du sol vierge et c'est pourquoi nous pouvons affirmer que cette zone a été respectée depuis les origines de l'usage cimitérial de cet emplacement qui, étant donné l'ensevelissement profond des tombes les plus anciennes, remonte au Ier siècle. »

Les auteurs des fouilles ont donc voulu reconstituer, sur le terrain, ou plutôt dans les entrailles même du terrain, mais en se plaçant sur le sol vierge, celui qui était en surface au Ier siècle et que les siècles postérieurs ont peu à peu enfoncé en sous-sol, toute l'histoire du culte de saint Pierre, et nous y reviendrons avec eux ci-après. Pour l'instant, relevons la gravité de leur assertion : « toujours le centre de la vénération et du culte de saint Pierre » fut là et non ailleurs !

Quand nos auteurs ont reconstitué l'histoire du tombeau de S. Pierre, jusqu'à Constantin, ils tirent de leur exposé la conclusion suivante (p. 144) :

— « Les fouilles ont donc établi ce que nul ne soupçonnait, à savoir que la tombe du Prince des Apôtres avait eu, déjà avant Constantin, une systématisation monumentale propre, laquelle, au cours d'un siècle et demi, subit de nombreuses modifications et des rénovations qui démontrent clairement la continuelle vénération concentrée en ce lieu. *Constantin n'eut pas à rechercher la tombe de saint Pierre* [3].

[3] C'est moi qui souligne.

« Cette tombe était en son temps (de Constantin) présente aux yeux de tous et objet de la plus fervente vénération.

« La tombe elle-même démontrait, par sa solidité structurale, son antiquité vénérable, et sa longue existence : de l'humble sépulcre qui avait, primitivement, occupé le mystérieux quadrilatère, resserré entre les tombes voisines, au monumental *trophée* à double étage signalé par Gaïus, jusqu'à l'édicule qui dura jusqu'à Constantin avec adjonction de murs nouveaux et le riche revêtement de marbre. »

Si je comprends bien ce passage, aucune interruption n'a pu être relevée par les fouilles, dans le culte rendu au tombeau de saint Pierre, au Vatican. Un transfert même temporaire *ad Catacumbas* semble donc exclu. Les auteurs des fouilles sont très formels : « *Constantin n'eut pas à rechercher la tombe de saint Pierre.* » Il n'eut pas à se poser de problème au sujet de l'emplacement de sa basilique. Il n'eut pas de transfert de reliques à opérer, ni à proclamer qu'il construisait d'abord la basilique, pour y ramener le précieux corps, qui, depuis 258, aurait reposé *ad Catacumbas*, en sorte que, au total, si l'on admet le calcul de M. Carcopino, il serait resté de 258 à 336, soit 78 ans, ailleurs qu'en son lieu primitif.

Comment saint Damase, faisant des vers pour la *Catacombe*, aurait-il pu employer le terme « *habitasse* » pour marquer que l'on vénérait, *ad Catacumbas*, le lieu où Pierre avait, non pas *habité*, mais été transféré en 258, pour en être ramené en 336. Damase, écrivant moins de 50 ans après le transfert supposé en 336, n'aurait-il pas mieux précisé sa pensée ? Comment admettre surtout que les auteurs des fouilles n'aient rencontré aucune trace d'un enlèvement du corps en 258 et de son retour en 336, alors qu'ils ont pu refaire toute l'histoire du séjour du corps au Vatican jusqu'à Constantin ? Et nous en revenons toujours à cette conclusion inévitable :

— « Si maintenant, outre cette masse de travail, nous considérons encore les difficultés techniques qu'il fut nécessaire de surmonter pour élever solidement un aussi grandiose édifice sur toute cette terre rapportée — celle en substance qui remplissait tout cet immense vide, en dessous du pavé de la basilique — et les difficultés morales, psychologiques et religieuses créées par la présence de cette vaste nécropole, on doit conclure que Constantin ne pouvait pas choisir un lieu plus difficile et moins adapté pour la construction de sa basilique. S'il le fit malgré tout, cela signifie qu'il n'était pas en son pouvoir d'en choisir un autre plus convenable, mais qu'il y fut contraint par la présence d'un fait préexistant auquel son église était attachée, à savoir le tombeau de l'Apôtre sur lequel elle devait surgir » (p. 155).

Si le corps de Pierre était absent de ce lieu malencontreux, depuis plus de 60 ans, cette argumentation perd beaucoup de son poids. Et on ne comprend plus la nécessité qui poussa Constantin à bâtir là plutôt qu'*ad Catacumbas* !

V. — *Historique du tombeau de saint Pierre, des origines à Constantin.* — Nous ne pouvons donner ici le détail des fouilles elles-mêmes. Il nous faut nous en tenir aux constatations qu'elles ont permis de faire. Commençons donc, comme leurs auteurs, par nous téablir, par la pensée, sur « le sol vierge ». Au début du Ier siècle, on ne voit, au-delà du Tibre, dans ce qui s'appellera l'*ager vaticanus*, aucun monument, aucune construction, aucune tombe. On est en face d'un terrain à peine cultivable, peut-être pas du tout cultivé, un terrain vague et nu, sur les pentes d'une colline descendant vers le fleuve. Caligula, cet empereur à moitié — ou plus qu'à moitié — fou (37-41), commença en ce lieu, et à proximité du Tibre, la construction d'un cirque. On devait y accéder par le pont appelé « triomphal ». Le cirque fut achevé par Néron et prit le nom de *cirque de Gaïus et de Néron*, tandis que le pont Triomphal, lui aussi, prenait le nom de *pont de Néron*. Entre le cirque et la pente de la colline vaticane, on commençait déjà, au Ier siècle, mais peu avant l'ensevelissement de Pierre, en ce lieu, d'enterrer des morts. On a découvert, en effet, trois tombes sûrement antérieures à celle de Pierre et remontant au Ier siècle. Elles sont marquées dans le plan officiel des fouilles par les lettres grecques : γ, θ, η. La plus ancienne est la première. Et, chose curieuse, la troisième est placée de guingois en travers de la seconde.

Au nord de la première, et à l'ouest des deux autres, se situe ce que nous appellerons le « *mémorial apostolique* ». De ce mémorial, il ne reste aucune trace datant du Ier siècle, mais seulement la preuve qu'une vénération très ancienne s'est attachée à ce lieu. En effet, ce lieu étant devenu un lieu de sépultures païennes, recherché, semble-t-il, par des familles riches, si l'on en juge par la beauté des mausolées mis à jour, on a constaté qu'il fut pris des mesures efficaces pour protéger le quadrilatère irrégulier formé entre les tombes signalées ci-dessus, comme antérieures, contre l'envahissement des tombes postérieures. Ce quadrilatère — la *memoria apostolica* — était surveillé, défendu, dès le principe. Il était donc *sacré*, car pour les autres tombes au moins les plus modestes, en dehors des très riches mausolées, aucune précaution de cette nature n'a pu être constatée, et même nous avons dit qu'une tombe, la troisième, empiétait sur la seconde.

L'élément matériel le plus ancien, constaté pour la protection du quadrilatère *P* — où était enseveli Pierre — est un petit mur, au sud de *P*, et portant des traces d'enduit blanc et rouge. Ce petit mur souterrain devait appartenir à la systématisation d'une tombe dont toute autre partie a disparu, et cette tombe occupait précisément le quadrilatère *P*. Ce mur devait avoir une certaine importance, à en juger par l'enduit inhabituel dont il était revêtu ; il séparait la tombe de l'apôtre de la tombe la plus ancienne γ.

— « Cette précaution que nous ne trouvons dans aucune tombe voisine, écrivent les auteurs des fouilles (p. 135), et que nous voyons se poursuivre constamment autour du même lieu, est un indice précieux du fait qu'il s'agit là d'une tombe sur laquelle on veillait et que l'on vénérait depuis la plus haute antiquité. »

Il est clair que le petit mur retrouvé a subi, dans la suite, des modifications et que ce n'était pas la seule protection dont le tombeau sacré était entouré. Mais, peu après, c'est-à-dire avant la moitié du IIe siècle, un profond changement se produit dans l'*ager vaticanus*. Est-ce l'empereur Hadrien qui a lancé cette mode ? Il fait construire un mausolée énorme, connu actuellement sous le nom de Château Saint-Ange, pour sa sépulture et celle des membres de sa famille. A sa suite, de riches

particuliers païens font élever, plus à l'ouest, non loin des tombes indiquées ci-dessus, de superbes mausolées. L'aspect des lieux en fut profondément modifié. Au lieu du terrain vague et libre, autour du quadrilatère *P*, on eut désormais, un emplacement cerné sur trois côtés. Parmi les constructions nouvelles, autour de *P*, on a trouvé des éléments de datation sûre. Il s'agit de briques estampillées aux noms de Aurelius Caesar et de Faustina Augusta, c'est-à-dire de Marc-Aurèle, alors qu'il n'était encore que prince héritier, et de sa femme, la fille de l'empereur Antonin.

C'est donc avant 161, date de l'avènement de Marc-Aurèle, que s'est constitué le système architectural où l'on trouve ces briques. Et c'est alors que la mystérieuse tombe *P*, menacée par ces constructions nouvelles a reçu une protection puissante, sous la forme d'un mur, que les archéologues appellent *mur rouge*. Ce mur, qui a pu détruire une partie du petit mur dont nous avons parlé plus haut, et qui allait d'ouest en est, allait, lui, du sud au nord. Il était haut de 2 m. 45, épais de 60 centimètres et badigeonné de rouge. Il était long de 7 mètres, et il délimitait ainsi un rectangle de 7 mètres sur 3 m. 50 de large. Cela indique que l'on ne se borne plus à protéger la tombe *P*, mais que l'on veut garder autour d'elle un espace sacré. Et dans ce mur, on a constaté certains aménagements qui ne laissent aucun doute sur sa destination. Au lieu de suivre uniformément la ligne sud-nord, et de se conformer à la montée du sol, les fondations, au centre du mur, ont été enfoncées à un mètre de profondeur, dans la terre. En face du tombeau *P* — celui qui est appelé *Memoria apostolica* — il a été pratiqué, sous terre, une niche grossière dans la maçonnerie du mur, à l'aide d'un ciseau et à coups de marteau. Puis, au-dessus et au droit de cette niche souterraine, à ciel ouvert, une seconde niche, séparée de la première par un pavage en travertin, s'arrondissait dans le mur rouge lui-même. Cette niche avait 1 m. 40 de hauteur et 0 m. 72, dans sa plus grande largeur. Le mur avait été crépi et colorié de rouge avec une particulière application et la niche de dessus, la niche 2, comme dit le plan des fouilles, avait été couverte, en guise de toiture, d'une grande dalle de travertin, mesurant 1 m. 80 de largeur dans le sens sud-nord, et 1 m. 05 dans le sens ouest-est. Cette dalle engagée du côté ouest dans le mur rouge était supportée, du côté est, par deux élégantes colonnettes de marbre, dont la base était haute de 0 m. 06, le chapiteau corinthien de 0 m. 17, et le fût de 1 m. Le tout faisait donc 1 m. 23 de hauteur, sous la dalle à supporter.

Plus haut encore, et au-dessus de l'entablement fermant cette niche 2, le mur rouge avait été de nouveau entaillé, pour former une troisième niche, que notre plan appelle la niche 3 — et que l'on présume avoir eu les dimensions suivantes : 1 m. 12 de large, soit environ 40 cm de plus que la niche 2, et 0 m. 92 de hauteur. Cette niche 3 a été englobée au Moyen âge dans un autel supérieur. Il n'en subsiste que l'angle nord, mais ce qu'il en reste est suffisant pour se faire une idée du tout auquel elle appartenait. De fait, le T. I du compte rendu des fouilles en donne une reconstitution en couleur des plus vraisemblables.

« Il est certain, dit le compte rendu, que cet ensemble sépulcral fut conçu et construit avec une évidente prétention à la monumentalité. Et il semble que ce n'est pas un *hasard* si Gaïus a choisi pour le désigner le terme singulier de *trophée*. Il est même relativement original : nous disons relativement, parce que nous trouvons par exemple, des monuments semblables dans l'aire cimitériale de la *via Ostiensis*. »

A son tour, M. Carcopino écrit :

— « Si modeste soit-elle à la vue, en ses dimensions minuscules, cette construction corrélative au mur rouge, avec le galbe de ses deux niches supérieures et leur décoration interne, avec son plafond appuyé sur le marbre de ses colonnettes trahissait, ainsi que le disent les auteurs *d'Esplorazioni*, une indéniable prétention à la monumentalité ; et ils n'ont pas hésité à y reconnaître le « Trophée » de saint Pierre qui, sous cette forme, n'aurait précédé que d'une génération le témoignage qu'en a porté le prêtre Gaïus »[1].

Tout cela est très intéressant, au point de vue de l'histoire du culte rendu aux martyrs. Dans un livre récent, M. Henri Grégoire, estime que ce culte commença en Orient, avec la crise montaniste. Sur quoi, M. Carcopino note très justement :

— « De toute évidence, l'Eglise de Rome ne pouvait pas ne pas honorer les siens, quand les Eglises d'Orient apportaient déjà aux leurs un tribut de vénération parfois spectaculaire. »

Le « trophée » de saint Pierre permettait ainsi au prêtre Caïus de répliquer avec force aux montanistes.

De tout ce que nous venons de dire, il résulte, selon les archéologues des fouilles, un certain nombre de conclusions :

— 1° La tombe sur laquelle s'éleva le « trophée » doit remonter à la période des Flaviens (69-96). Comme saint Pierre semble avoir été crucifié en 67, il aura pu être enseveli décemment dès que la paix fut rendue à l'Eglise. M. Carcopino estime qu'on a attendu jusqu'au pontificat d'Anaclet, vers 80, pour cela, car il veut donner raison sur ce point au *Liber Pontificalis* où on lit :

— « Anaclet a fabriqué la *memoria* du Bienheureux Pierre, *memoriam beati Petri construxit et composuit.* »

M. Carcopino pense que le mot *memoriam* ne peut signifier ainsi que le *reliquaire*, probablement « un coffret de terre cuite ou de pierre. » Mais cela n'empêche pas que saint Pierre ait été enseveli en ce lieu, plus sommairement, dès l'an 67. Autrement, que serait devenu son corps, de 67 à 80 ? Et s'il était déjà enseveli ailleurs, pourquoi le changer de place ?

— 2° Comme toutes les tombes qui ont été découvertes à proximité du tombeau de Pierre sont des tombes à inhumation, alors que les païens du Ier siècle, sauf rares exceptions, procédaient par incinération, il est probable que les tombes trouvées autour de celle de Pierre étaient chrétiennes. Les mausolées païens découverts en une impressionnante rangée orientée d'ouest en est, depuis le tombeau de Pierre jusque vers le milieu de la basi-

[1] Rappelons que le prêtre Caïus, ou Gaïus, nous est connu par Eusèbe, qui le cite, et qui dit qu'il écrivit contre le montaniste Proclus, sous le pape saint Zéphyrin (198-217). Une génération, cela suppose 30 ans ; d'après M. Carcopino, le « trophée » serait donc de 170 environ.

lique actuelle de saint Pierre, ne sont venus que plus tard. Ce fut précisément, nous l'avons dit, pour protéger les sépultures chrétiennes de l'ouest, contre cette invasion, que tout le terrain environnant la tombe de Pierre fut « organisé ». En effet, on doit considérer comme chrétiennes non seulement les tombes γ, η, θ, dont il a été parlé plus haut et qui sont ou antérieures ou contemporaines de celle de Pierre, mais tout l'ensemble des tombes situées dans le voisinage immédiat, tant à l'ouest qu'au sud et au nord de la tombe de l'apôtre. Tout ce pâté de constructions, situé maintenant droit au-dessous de l'autel papal de Saint-Pierre, était donc, selon le mot de M. Carcopino, « passé en des mains chrétiennes » si bien, ajoute-t-il, que « la religion du ou des propriétaires du groupe motiva les précautions prises dans la construction du mur rouge et lors de l'érection à peu près simultanée du « trophée ».

Ici, M. Carcopino fait une remarque, à laquelle il me semble qu'il faut se rallier résolument.

Etant donné que le « mur rouge » passe sans hésitation au travers de la tombe γ, et qu'il n'y a que peu d'espace entre ce mur rouge et les tombes η et θ, on pourrait croire que ce même mur rouge passait au travers de la tombe de saint Pierre. Et c'est là-dessus que M. Carcopino ressent une gêne, et nous sommes entièrement de son avis :

— « J'éprouve seulement quelque peine, écrit-il, à admettre que, de tous points semblables aux tombes η et θ, la sépulture de saint Pierre se soit allongée d'abord de part et d'autre du mur rouge. Dans cette hypothèse, non seulement inutile, mais gênante, les chrétiens du IIe siècle, avant de dédier leur « trophée » aux restes mortels de Pierre, les auraient exhumés de leur abri primitif, pour les ramasser dans l'étroit carré souterrain, de 75 centimètres de côté, qui obliquement à la niche 2, les a recueillis au-dessous d'elle et en avant de la niche 1. Il est plus simple d'admettre que, dès l'origine, soit le caisson de terre cuite, soit l'urne de pierre ou de marbre qui les renfermait avait été logé dans cet étroit espace, disposé tout exprès pour les recevoir. Assurément, un corps humain n'y aurait pu tenir. Mais qui donc oserait affirmer que les bourreaux de saint Pierre ont obéi à la loi qui leur créait le devoir d'en remettre le cadavre à la famille du supplicié ? »

Ici, peut-être, pourrait-on introduire une conjecture qui expliquerait tout cela : selon la tradition, saint Pierre demanda à être crucifié la tête en bas. Sa demande, si elle étonna l'officier commandant l'exécution, dut lui être accordée sans peine, ne fût-ce qu'à titre de curiosité et de nouveauté [5]. Imaginons donc le saint apôtre suspendu à la croix, les pieds et les mains à peu près à la même hauteur, sur la partie transversale de la croix. Son corps était donc plié en deux. Tout le buste et la tête remontaient vers les pieds, puisqu'ils étaient tirés par les mains. Dans ces conditions, une fois que la mort eut fait son œuvre et raidi le saint cadavre, les mains pieuses qui le détachèrent n'avaient pas d'autre solution que de le déposer, tel qu'il était, dans un sarcophage raccourci, ou, selon le mot de M. Carcopino, dans un coffret de terre cuite, de pierre ou de marbre. Que ce coffret pût tenir dans l'espace délimité par le mur rouge — le petit mur qui fut construit entre la tombe *P* et la tombe antérieure γ, et enfin les tombes η et θ, — nous pouvons le supposer aisément.

Ce n'est là qu'une hypothèse tout personnelle, mais, hypothèse pour hypothèse, elle nous dispense de recourir soit à la première, qui fait traverser la tombe *P* par le mur rouge, soit à celle de M. Carcopino, qui suppose qu'il ne sera resté du corps de saint Pierre que des fragments qu'il était facile d'enfermer dans un étroit espace.

M. C. écrit en effet :

— « Si l'on doit raisonner par analogie, la dépouille de Pierre n'a pas connu un autre sort que celles de Polycarpe et d'Ignace, et, comme celle d'Ignace, elle a dû tenir dans un coffret, celui-là même qu'avaient protégé les murettes avant que le « trophée » ne fût venu le couronner. »

Mais il ne sous semble pas que la nécessité d'invoquer le cas d'Ignace, dévoré par les bêtes et dont il ne pouvait rester, en effet, que des fragments osseux, s'impose. Peut-être la tradition, selon laquelle Pierre demanda à être crucifié la tête en bas, tradition très ancienne, puisqu'elle remonte à Origène, explique-t-elle suffisamment que le corps recroquevillé de l'apôtre ait occupé un si petit espace. Sans compter que les chrétiens durent respecter la position contractée de ce corps, en souvenir de la demande même de Pierre, si émouvante pour eux.

Poursuivons maintenant l'histoire de cette tombe si glorieuse et si vénérée. Nous voici au IIIe siècle. Le prêtre Caïus a porté son témoignage. Le « trophée » est en place et les fouilles en ont retrouvé les traces. Mais elles l'ont retrouvé, déformé en partie du côté nord. Que s'est-il donc passé de ce côté-là ? On y a retrouvé un mur, évidemment postérieur à la construction du « trophée » puisqu'il lui a infligé une asymétrie flagrante. Ce mur dont nous allons avoir beaucoup à dire, est appelé dans le plan officiel, le « *mur g* ». On l'appelle aussi le « *mur des graffiti* », parce qu'il a été couvert de *graffiti*, en grande partie indéchiffrables, parce qu'ils chevauchent les uns sur les autres, dans tous les sens, mais dont l'immense intérêt ne peut échapper à personne. Cette « manie » que les pèlerins de tous les âges ont eue d'écrire, au couteau, leurs noms ou leurs prières sur les murs voisins d'un centre de culte très vénéré, est elle-même un témoignage décisif de l'importance que l'on attachait à ce tombeau de l'Apôtre. Il est donc pour nous très important de pouvoir dater avec précision la construction du mur *g* et de dire à quoi il servait.

Or, juste en face du point où ce mur *g* s'adosse au mur rouge, auquel il est perpendiculaire, en sorte que le mur *g* a une direction ouest-est, on a constaté une grave lésion du mur rouge.

— « Il nous semble dès lors évident, dit la relation des fouilles, que le mur *g* devait couvrir cette fissure et servir en quelque sorte de contrefort. »

La nécessité de ce mur était si fortement sentie qu'on dut lui sacrifier la symétrie du « trophée ». La position de la fente du mur rouge ne permettait pas d'autre solution. Et il fallut creuser les fondations de ce nouveau mur à la même profondeur que celles du mur rouge qu'il devait consolider et qui menaçait ruine. Il est probable qu'il y eut aussi

[5] On connaît cependant d'autres exemples de ce genre de crucifixion.

des modifications à faire à tout l'ensemble du monument de Pierre. Ces modifications semblent avoir eu pour résultat de déformer l'ensemble de telle sorte que pour rendre à la mémoire apostolique plus de lustre, on décida d'ajouter un revêtement de marbre non seulement au mur rouge, mais encore aux murs de gauche et de droite, qui limitaient la tombe de Pierre, celui de droite étant, on a dû le comprendre, le nouveau mur *g* et celui de gauche, un autre mur ajouté après coup aussi, que le plan appelle le mur *S*. Enfin, la niche 2 elle-même reçut le revêtement de marbre. Mais tout ce travail ne fut fait que par étapes. On commença du côté sud, puis ouest, enfin nord, vers le mur *g*. On corrigeait ainsi en partie l'asymétrie choquante que nous avons notée.

Une dernière modification fut faite à cet ensemble, lorsque tout ce qui restait de l'aire *P* où se trouvait le monument commémoratif de saint Pierre, fut orné d'un pavé en mosaïque à bandes vertes sur fond blanc. L'étude attentive des différents niveaux sur lesquels tout cela a été fait permet de donner la chronologie suivante des adjonctions du IIIe siècle, au « trophée ». En premier lieu, le mur *g* au nord, mur long de 85 cm et épais de 55 ; ensuite, le mur *S*, au sud, faisant pendant au mur *g*, mais long d'un mètre et épais de 23 cm seulement ; en troisième lieu, le placage de marbre ; en dernier lieu, le pavé de mosaïque, sur tout l'emplacement libre en avant de la mémoire apostolique et autour d'elle.

La chronologie relative de ces modifications s'imposait d'elle-même. Il fut plus difficile d'établir la chronologie absolue. Il est certain toutefois que toutes ces adjonctions sont antérieures à la construction de la basilique de Constantin. Tout cela était donc encore en plein air. On y accédait du dehors sans peine et sans être obligé de descendre des escaliers à n'en plus finir.

M. Carcopino, qui pense que le corps de S. Pierre a émigré *ad Catacumbas*, en 258, se sent contraint de situer la construction du mur *g* à la fin du IIe siècle, et d'espacer sur un demi-siècle les autres réparations au monument. L'essentiel, pour lui, est de tout placer avant 258. Je dois à la vérité de dire qu'il tire un argument, qu'il estime irrésistible, de l'étude attentive des *graffiti* du mur *g* en faveur de sa thèse, celle de l'absence du corps de Pierre de ce lieu, entre 258 et l'avènement de Constantin en 313.

Et cela mérite un examen spécial.

VI. — *Le mur des graffiti.* — Notons d'abord que, sur le *mur rouge* on n'a relevé aucun *graffito*. Le mur de brique *g* est au contraire, sur sa face-nord badigeonnée de blanc, couvert d'inscriptions. Mais ces inscriptions qui, toutes sont chrétiennes, ne contiennent pas, sauf erreur, le nom de Pierre. Elles chevauchent les unes sur les autres. A en juger par les photographies, elles étaient à peu près indéchiffrables. Les archéologues cependant se sont acharnés à les lire. Et M. Carcopino, qui va argumenter de leurs assertions, déclare que « leur lecture fait le plus grand honneur à la virtuosité paléographique de leurs déchiffreurs. »

Ces *graffiti* sont de plusieurs sortes. Les uns se composent, en tout et pour tout, d'un nom au nominatif ou au vocatif : *Verus, Leonta, Ursiane*. Il en est d'autres, où au nom s'ajoute un souhait de vie éternelle : *Prima vivas*, — *Paulina vivas*. Dans une troisième catégorie, le nom propre est suivi du mot *Vea*. Pour M. Carcopino, il ne peut s'agir que d'une abbréviation : *vitam æternam accipias*, le *æ* étant réduit à *e*. Par exemple : *Bonifatia Vea* doit se lire : *Bonifatia vitam æternam accipias*. Enfin, dans une quatrième catégorie, on rangera les *graffiti* où se trouve le nom du Sauveur. Ce nom y est toujours énoncé, sous la forme connue du chrisme qui est une ligature des lettres grecques X et P, les deux premières lettres du mot Christ en grec. Ce monogramme que Constantin devait adopter, et qui commence à figurer sur ses monnaies entre 317 et 320, n'est pas une invention de son siècle ; il existait avant lui. D'après les statistiques de Dölger, que cite M. Carcopino, ce chrisme a commencé, peut-être, dans les textes chrétiens, dès le règne d'Alexandre Sévère (228-235) et il s'est répandu dans la seconde moitié du IIIe siècle. On le trouve fréquemment, à cette date, dans les antiques catacombes de Priscille, de Calliste, de Soter.

On le rencontre notamment accompagné d'une date consulaire qui le situe en 269. Il s'est multiplié surtout durant la période immédiatement préconstantinienne, de l'avènement de Dioclétien à la victoire de Constantin et à l'Edit de Milan, 285 à 313. On est en droit de penser que c'est dans ce dernier tiers du IIIe siècle, que les *graffiti* du mur *g* se sont multipliés. Dans le même temps, les fidèles en inscrivaient un grand nombre auprès du mémorial de Pierre et Paul, *ad Catacumbas*. M. Carcopino est très fortement impressionné par la comparaison de ces deux sortes de *graffiti*, ceux du Vatican, et ceux de *ad Catacumbas*. Dans les premiers, fait-il remarquer, pas une seule invocation à Pierre, mais quand le destinataire de la prière est nommé, toujours le *Christ*, sous la forme indiquée. *Ad Catacumbas* au contraire, pas une seule fois le nom du Christ, pas une seule fois le chrisme, que nous avons désigné comme habituel à cette date. Voici, en effet, des exemples des *graffiti ad Catacumbas* : « *Petrus et Paulus in mente abeatis Bassum* » : Pierre et Paul, souvenez-vous de Bassus » (il faut écrire *abeatis* : *habeatis*, mais les fautes d'orthographe de cette sorte sont très nombreuses dans les inscriptions). « *Petrus et Paulus petite pro Victore* » ; ou encore : « *pro Erate rogate* ». Sur quoi, M. Carcopino conclut :

— « L'opposition des deux formulaires recèle en soi son évidence ; et c'est parce que Pierre et Paul, dans les débris de leurs corps, demeuraient *ad Catacumbas*. dans le moment que d'autres fidèles, au Vatican, ont élevé leur supplications jusqu'au Christ, sans passer par l'intermédiaire de son Apôtre. Mais en dépit de l'éloignement de Saint Pierre, parce qu'ils se rappelaient que ses restes avaient autrefois reposé sous le « trophée », ils sont venus là pour se recueillir et prier. »

Tel est l'argument. On avouera qu'il n'est pas sans force. Nous ne croyons pas, cependant, qu'il soit absolument décisif. Une chose est certaine, c'est que les fidèles sont venus, et en grand nombre et souvent, « se recueillir et prier » au Vatican. Que venaient-ils chercher là ? Le seul *souvenir* du séjour de Pierre ? Admettons-le. Mais c'était tout de même le souvenir de Pierre. Si donc ils n'ont

pas nommé Pierre dans leurs *graffiti*, c'est simple hasard. C'était bien par Pierre qu'ils faisaient, là aussi, passer leurs supplications. Plus que le texte de leurs inscriptions, leur démarche le prouve. On a peine à croire que ces visites aient été si fréquentes et si nombreuses, et qu'elles aient laissé sur le mur *g* tant de traces émouvantes sans que l'on y ait invoqué Pierre. Il ne semble pas indispensable d'attacher tant d'importance à la présence ou à l'absence du nom de Pierre, puisque c'était bien auprès de son « trophée » que l'on venait prier, même si l'on allait aussi *ad Catacumbas*, en souvenir d'une « habitation » plus ou moins passagère de Pierre et de Paul en ce lieu.

En toute hypothèse, il y a là un point de controverse, sur lequel des découvertes ultérieures apporteront, espérons-le, des éléments de solution. Que de telles découvertes ne soient pas exclues, c'est ce que prouve le bruit qui a été fait autour des recherches et des constatations de Mme Marguerite Guarducci, professeur d'archéologie, en novembre dernier. L'*Osservatore romano* en a rendu compte, dans son n° du 22 novembre 1952. Nous allons le résumer.

VII. — *La découverte de Mme Guarducci.* — Le 21 novembre 1952, Mme Guarducci faisait une conférence au sujet de ses recherches à Saint-Pierre, dans le salon de la Chancellerie romaine, devant un auditoire appartenant à l'élite de la science archéologique de Rome. Il s'agissait de la découverte, par Mme Guarducci, d'une inscription de cinq lignes, surmontée d'un portrait de l'apôtre. On devine avec quelle curiosité le récit d'une telle découverte a été accueilli ! Un exposé scientifique est en préparation, mais l'auteur a donné, elle-même, à l'*Osservatore*, un abrégé de ses trouvailles.

Situons d'abord le champ de la découverte. Les fouilles ont révélé tout un cimetière, mi-païen, mi-chrétien, sous le pavé de la basilique constantinienne. La partie chrétienne, on l'a vu, est surtout, mais non exclusivement, celle qui se trouve autour de la tombe *P*, celle de Pierre. En venant de l'est, c'est-à-dire de la porte de la Basilique actuelle, pour aller vers la Confession, on a trouvé toute une série de mausolées païens, et chacun d'eux a été, sur le plan officiel, affecté d'une lettre de l'alphabet, en commençant par *A*, le plus éloigné de *P*. Or, en allant de *A* vers *P*, et vers le milieu de ce parcours, le mausolée désigné sous la lettre *H* a été reconnu, par les inscriptions qui s'y trouvaient, comme étant la propriété de la famille romaine des *Valerii*. Cette famille était très illustre et très vaste. Il ne s'agit ici que d'un de ses rameaux. Le constructeur du mausolée *H* fut un certain *C. Valerius Herma* [6]. Il indique qu'il élevait ce monument, de son vivant, pour lui-même et pour sa femme, Flavia, fille d'Olympiade.

Ce mausolée est le plus riche peut-être de tous ceux qui ont été retrouvés en ce lieu. Ses murs renferment une belle décoration, bien conservée en majeure partie. L'étude de cette décoration a révélé une famille cultivée et pratiquant, selon la mode des milieux instruits d'alors, une religion éclectique. Les mystères d'Isis y sont mêlés aux scènes orgiaques du culte de Dionysos. Cette religion admettait une vie future, naturellement comblée des seules joies humaines, mais délivrée surtout du cauchemar de la mort. C'est probablement ce que signifiait, dans la décoration du mausolée *H*, la figure solaire d'Apollon (assez abîmée). Cet Apollon est ici probablement confondu avec *Harpocrate*, que nous appelons, en France, plus souvent *Horus*, fils d'Isis et, dans la religion égyptienne, représentant de la lumière céleste.

Mais la perle de cette décoration païenne est une figure d'homme, gravement enveloppée d'un manteau et faisant un acte de libation. Mme Guarducci estime qu'il ne peut s'agir que de l'empereur Marc-Aurèle, divinisé, comme tant d'autres empereurs moins philosophes que lui, après sa mort. C. Valerius Herma devait être l'un de ces dévots dont l'*Histoire auguste*, au IIIe siècle, nous dit qu'ils avaient placé Marc-Aurèle parmi leurs dieux pénates. La présence de cette figure est un moyen précieux de dater la construction de ce mausolée. Marc-Aurèle mourut, en effet, le 17 mars 180. Sa représentation dans un mausolée indique une fidélité à son souvenir qui ne peut être reculée d'un grand nombre d'années : on changeait souvent de dieux à cette époque. C'est donc entre 180 et 200, tout au plus, qu'il faut situer l'édification de ce tombeau.

Or, c'est dans ce milieu païen, que l'on a découvert l'inscription qui nous occupe. Elle se trouve dans la niche centrale, en face de l'entrée — la niche du dieu solaire — entre le rebord gauche de la niche et la jambe droite du dieu.

Nouveau moyen de datation : lorsque les ouvriers de Constantin élevèrent la basilique de saint Pierre, ils ne respectèrent aucun des sépulcres qui se trouvaient dans l'aire de l'édifice, à l'exception évidemment de la tombe du chef des apôtres ; les sépulcres païens notamment furent décapités, en d'autres termes privés de leur toiture, et en outre remplis de terre de rapport, pour soutenir le pavement de la basilique. De plus, les ouvriers bâtirent des murs de soutènement qui traversaient, en plus d'un point, et sans respect pour les morts, les mausolées préexistants. C'est ainsi que ce mausolée *H*, celui des Valerii, fut traversé de part en part de la porte d'entrée à la niche centrale, par un puissant mur. Ce dernier cachait donc en grande partie l'inscription chrétienne retrouvée par Mme Guarducci. On a ainsi la certitude que cette inscription est antérieure à la construction constantinienne, qui date, selon M. Carcopino, de 322 à 350 environ.

« Dans la précieuse niche, dit l'*Osservatore Romano*, on voit dessinées deux têtes, l'une au-dessus de l'autre ; celle d'en haut, très sommairement, au fusain, avec un griffonnage illisible à droite, celle de dessous plus soigneusement, au minium, en partie repassé au fusain, peut-être de la même main qui a tracé la première. Cette seconde figure nous offre l'image d'un vieillard, complètement chauve, avec le front sillonné de rides, de grands yeux et un nez accentué, une barbe pointue, qui se dessine sur le col du vêtement. Quel est ce vieillard ? C'est ce que nous dit l'inscription, qui commence à gauche de la tête par les lettres *Petru* et s'achève à droite par la lettre terminale S. Cette inscription est également tracée au minium, avec quelques lettres repassées plus tard au fusain. Elle a subi, par la construction du mur constantinien, par le remplissement du mausolée de terre et par la terrible humidité

[6] On trouvera l'inscription de cette tombe, dans le tome I de la relation des fouilles, page 113.

[a]u lieu, des altérations si considérables que la lecture [e]n est très pénible et elle ne pourra aller qu'en s'abî[m]ant de plus en plus. Les éléments essentiels, grâce à [D]ieu, en étaient intacts au moment du déchiffrement et [il] a été possible d'obtenir plusieurs photographies, qui [i]llustreront la publication attendue sur cette décou[ve]rte » [7].

Le reste de l'inscription contient une prière à [sa]int Pierre, la plus ancienne que nous ayons ! [L]'auteur se tourne avec confiance vers le Prince [d]es apôtres, en le suppliant de prier, à son tour, [p]our tous les chrétiens qui reposent auprès de son [co]rps. Le nom du Christ se trouve dans l'inscrip[ti]on, mais il est impossible de vérifier s'il faisait [pa]rtie de l'épigraphe primitive, ou s'il a été ajouté [a]près coup, soit par l'auteur de l'inscription, soit [pa]r un autre. Le nom du Christ est précédé d'une *[c]roix ansée*, formée de la lettre T surmontée d'un [ar]c en forme d'anse. Cette sorte de croix avait été [e]mpruntée aux Egyptiens, par les chrétiens, et elle [ét]ait un symbole de la résurrection. Le nom lui[-m]ême est écrit de la façon suivante : XS - HS, qu'il [f]aut lire *Christus Hiesus*.

— « La ligne de gauche de la lettre H, dit M[me] [G]uarducci, est surmontée du signe mystique T, qui re[p]résente la croix, sur laquelle il m'a semblé entrevoir [le]s deux autres signes mystiques de l'*Alpha* et *Omega*. »

Ce sont là des particularités rares et d'autant [p]lus intéressantes.

Tout cet ensemble parle de la résurrection. La [p]rière adressée à saint Pierre est un nouveau [t]émoignage de l'ardent désir, chez les chrétiens, [d]e la vie éternelle, et de leur empressement à pla[ce]r leurs défunts le plus près possible des tombes [d]es martyrs, dont on espérait le patronage auprès [d]e Dieu. Le principe de l'invocation des saints et [d]e la communion des saints est ainsi hautement [a]ffirmé, dès les premiers âges, quoi qu'en aient dit [le]s protestants. La piété ingénue et fervente des [p]remiers chrétiens attachait ainsi à ce voisinage [m]atériel l'importance d'une sorte de garantie d'in[te]rcession des martyrs auprès de Dieu. De fait, le [m]ausolée *H* n'est qu'à une vingtaine de mètres du [t]ombeau de Pierre. La prière adressée à l'apôtre, [d]ans l'inscription qui nous occupe et beaucoup plus [s]oignée qu'un simple *graffito*, n'est pas seulement [p]our un défunt, mais pour tous ceux des chrétiens [q]ui sont ensevelis en ce cimetière. Parmi ceux qui [so]nt ensevelis au mausolée *H*, nous en connais[so]ns un, qui se nommait *Valerinus Vasatalus*, dont [le] sarcophage portant une inscription sûrement [c]hrétienne, fut trouvé dans la terre de remplisse[m]ent du mausolée. L'inscription de ce Valerinus [es]t datable des années 270-290. — On notera qu'il [s']agit d'une époque où, selon M. Carcopino, le [co]rps de Pierre n'était plus là, depuis 258. Il n'est [p]as exclu qu'il se soit trouvé d'autres chrétiens [e]nsevelis auparavant dans le même mausolée, ou [d]ans les mausolées voisins non complètement ex[p]lorés.

De tout cela, que résulte-t-il, pour la date pro[b]able de l'inscription elle-même ?

M[me] Guarducci estime que le mausolée des Va[l]erii fut en usage durant au plus un siècle et demi, c'est-à-dire d'une année proche de 180 à une année proche de 330. Il ne saurait être douteux qu'il dût s'écouler un temps notable avant que le décor païen de la niche centrale fût altéré du tout au tout par l'apposition d'une inscription chrétienne.

— « Tout considéré, dit M[me] Guarducci, j'estime que la datation la plus probable doit se situer dans la seconde partie du III[e] siècle, peut-être plus près de la fin, plutôt que plus près du début de cette moitié (plus près de 300 que de 250). On ne saurait exclure toutefois que l'on doive descendre jusqu'aux premières années du IV[e] siècle. »

Mais, dirons-nous, cette inscription serait donc juste de l'époque où le corps de saint Pierre n'était plus là, c'est-à-dire de 258 à 336 ! Si les conclusions de de M[me] Guarducci sont justes, celles de M. Carcopino ne peuvent plus l'être.

Revenons au portrait de Pierre. De toute évidence déclare M[me] Guarducci, il a été tracé par une main inhabile. Mais cette main a réussi à lui conférer un caractère personnel, d'où ne sont pas exclus les traits sémitiques, le nez surtout. Une particularité très notable est la totale calvitie. Dans l'iconographie de saint Pierre, toujours représenté avec une forte chevelure, ce trait est sans précédent. Quant à la seconde tête, tracée au-dessus de celle de Pierre, à une date postérieure, on ne peut dire de qui il s'agit. Presque certainement ce n'est pas la tête de saint Paul.

Conclusions de M[me] Guarducci : Cette découverte confirme intensément tout ce qui a été dit, depuis les fouilles, sur la nécessité où Constantin s'est trouvé de construire là sa basilique, et non ailleurs. Là était le culte de Pierre ; là devait s'élever sa basilique. Le fait du culte rendu à saint Pierre en ce lieu est également indéniable. Il ne s'agissait pas d'une simple localisation cimitériale, mais d'un vrai culte.

« Une troisième conséquence regarde la fameuse théorie du transport du corps de Pierre *ad Catacumbas* et de son retour dans la splendide église construite en son honneur par Constantin. Cette hypothèse, soutenue par de nombreux et distingués savants, jusqu'à nos jours, est visée par la découverte nouvelle. En effet, le document nouveau, en nous parlant d'un culte de Pierre et de l'existence de son corps au Vatican, avant la construction de la Basilique, s'oppose à l'un des éléments de cette hypothèse, à savoir celui du retour du corps de Pierre, seulement après la construction de la basilique et il touche, si je ne me trompe, également à l'autre élément, qui était déjà par lui-même assez vacillant, celui du transfert à la *via Appia*. »

Et tout n'est pas dit encore. M[me] Guarducci estime que des recherches ultérieures apporteront encore du nouveau.

— « Les Grottes vaticanes sont loin d'être épuisées, dit-elle ; tout au contraire, il existe déjà, je suis heureuse de le dire, des raisons fondées de croire que dans un jour très prochain, même la preuve matérielle monumentale de la présence de Pierre, dès l'origine, sortira du vieux cimetière. »

Acceptons-en l'augure [8].

[7] Nous avons tenu à traduire littéralement, ce passage [d]e l'*Osservatore*, où l'on trouve la description du por[tr]ait de saint Pierre.

[8] La conférence de M[me] Guarducci, si documentée et si précise, fut accueillie par les applaudissements unanimes des spécialistes de l'archéologie, qui se trouvaient là, et des hauts dignitaires ecclésiastiques, au premier rang desquels on voyait cinq cardinaux et de nombreux évêques et une foule de personnages illustres dans le domaine scientifique, ecclésiastique et civil.

VIII. — *La basilique constantinienne.* — En 313, c'est l'Edit de Milan. Constantin s'est déclaré pour la religion du Christ. Il veut l'honorer et il ne se borne pas à restituer tous les biens que l'on a pris à l'Eglise — geste qui sera bien rarement imité dans la suite — ; il entend élever, aux frais de l'Etat, de splendides basiliques en l'honneur de ses principaux martyrs. Il ne pouvait pas oublier saint Pierre ; à un martyr de cette dignité, il fallait un monument dépassant toute la richesse des autres. Le choix de l'emplacement n'était pas à faire. Le tombeau de l'Apôtre était là. Il n'avait jamais quitté ce cimetière du Vatican, où il avait été déposé 250 ans auparavant, et où tant de chrétiens étaient venus prier. Sans doute le site se prêtait aussi mal que possible à une grande œuvre architecturale. Mais qu'importe ! Le génie romain de la construction avait vaincu bien d'autres difficultés au cours des âges.

L'empereur résolut d'élever là une basilique religieuse, comparable par ses énormes dimensions, à la basilique profane qu'il devait édifier, pour les affaires civiles, au Forum. Cette basilique aurait cinq nefs, qui seraient axées de telle sorte que le tombeau de Pierre en fût le centre visible, et que l'allée centrale conduisît tout droit à ce précieux sépulcre. Au tombeau lui-même, on ne toucherait pas. Nous sommes, sur ce point de l'avis de M Carcopino. Nous verrons plus loin, en effet, le peu de chose qu'il nous reste des reliques de saint Pierre et des lieux où ces reliques présumées ont été retrouvées. De même que les constructeurs du « trophée » du IIe siècle n'avaient pas touché au tombeau, ainsi les ouvriers de Constantin avaient l'obligation de le laisser intact. Le tombeau fut simplement isolé à l'intersection de l'abside et du transept, et il fut, par ailleurs, entouré de toutes les splendeurs dont l'art d'alors était capable.

Pour tout le reste, aucun respect. Les constructeurs n'hésitèrent pas à bouleverser non seulement les tombes païennes, mais même les tombes chrétiennes qui se trouvaient tout autour du Tombeau. Le *mur rouge* fut réduit au nord et au sud de tout l'espace qui ne fut pas jugé nécessaire au nouvel état de la « Confession » de l'Apôtre. Il fut écrêté et coiffé d'une maçonnerie nouvelle. La niche 3 fut ainsi également réduite en hauteur, si bien que l'on ne sait pas comment elle était couronnée en son état primitif. Elle devait disparaître dans la suite. En revanche les murs *g* et *S* qui flanquaient, le premier au nord, le second au sud, le Tombeau, furent conservés et l'on y ajouta, de part et d'autre des murs de soutènement, facilement reconnaissables par la différence de l'appareil. Il est probable que du côté est, le Tombeau fut fermé d'une simple porte, soit de bronze, soit de marbre. On prodigua partout les marbres et le porphyre, dans le revêtement du monument, sur le pavement et les parois. L'ensemble devait être éblouissant. De plus, le tout fut recouvert d'un *ciborium*, c'est-à-dire d'un baldaquin voûté soutenu par quatre colonnes très riches. Deux autres colonnes s'ajoutaient, une de chaque côté, aux deux colonnes du côté ouest. Les auteurs des fouilles y ont reconnu les colonnes de marbre, tordues en spirales comme les vrilles de la vigne, dont il est question dans le *Liber Pontificalis*, selon lequel Constantin les avait fait venir, à grands frais, d'Orient. Sous le ciborium, à la clé des arceaux, le biographe du pape Sylvestre atteste que Constantin avait suspendu une lampe d'or en forme de couronne.

Autour de cette « Confession », la basilique s'étendit, au moyen de constructions puissantes, qui devaient durer du IVe au XVIe siècle. Sous la basilique, le monument de Pierre était relativement petit : 3 mètres en largeur, du sud au nord, 1 m. 50 en profondeur, d'ouest en est, et 2 m. de hauteur. « En revanche, observe M. Carcopino, elle étincelait (cette construction) sur toutes ses faces du luxe de ses revêtements. » Et le même historien estime que l'on avait sciemment voulu opposer l'humilité du simple « pécheur » de Galilée enseveli en ce loculus restreint et la grandeur de l'Empire qui s'inclinait, avec toutes ses richesses, devant cet apôtre du Christ. Et il rappelle que, plus tard, ce fut ainsi qu'on traita le « Poverello » d'Assise.

L'un des résultats importants des récentes fouilles a été de nous permettre de reconstituer intégralement la magnifique construction constantinienne. On a retrouvé son pavement antique, à 3 m. 20 en dessous de l'actuel ; puis, à leur départ les murs de l'abside, des pans entiers des murs extérieurs, enfin des morceaux et deux des bases des colonnes qui séparaient la nef centrale des bas-côtés. On a constaté avec plaisir que les mesures prises au cours des fouilles coïncidaient parfaitement avec celles de l'archéologue Alfarano, qui a vu la basilique juste avant sa destruction au XVIe siècle et son remplacemnt par le monument grandiose d'aujourd'hui. Dès lors, on est autorisé à se servir des chiffres de cet archéologue, pour les parties qui n'ont pas été contrôlées au cours des fouilles.

Voici donc comment se présentait la basilique constantinienne :

En venant de l'est, vers l'ouest, exactement comme pour entrer de nos jours dans Saint-Pierre, on trouvait d'abord un atrium de 21 m., puis un porche de 13 m. Une fois entré dans la basilique on se trouvait en face de cinq nefs, séparées par quatre rangées de 22 colonnes chacune. Ces cinq nefs s'allongeaient sur 90 m. et mesuraient, en largeur, 25 m. pour la nef centrale, et 10 m. pour chaque nef latérale. Au total 65 m. de largeur. Plus à l'ouest, au-delà des nefs, un transept courait du sud au nord. Il avait 20 m. en profondeur est-ouest, et débordait la largeur des nefs, au sud et au nord, de 11 m. 50 de chaque côté. Dans l'axe même de la basilique, au-delà du transept, s'ouvrait une abside, mesurant 20 m. de profondeur. L'ensemble de l'édifice, du fond de l'abside jusqu'à l'entrée de l'atrium mesurait donc 164 m. Les colonnes soutenant le mur latéral avaient une hauteur de 19 mètres, mais le mur, ajouré de fenêtres mesurait 19 de plus, si bien que les solives de la toiture se trouvaient à 38 m. au-dessus du pavement. Sur ce dernier point, les architectes modernes estiment que les constructeurs constantiniens ont exagéré la hauteur de ce mur par rapport à celle des colonnes qui le supportaient, si bien, disent-ils, que cette architecture est « organiquement défectueuse ». Il n'en reste pas moins que l'on avait là un des monuments les plus extra-

rdinaires de l'antiquité. Le *Liber Pontificalis* le éclare l'Eglise majeure de Rome. Grégoire de ours, qui visita Rome, par procuration, se fait interprète de l'admiration qu'elle suscitait chez us. Au temps de Charlemagne, deux siècles après régoire, la *Notitia ecclesiarum* signale sa beauté upérieure à toutes les autres : « *formosam emintem super omnes ecclesias* ». (Sa largeur l'emortait d'un tiers sur celle de notre cathédrale de hartres). Son pavement, d'une richesse incroyable, ait constitué de plaques de marbre traversées, çà là, de bandes de porphyre et de serpentine. 'édifice était éclairé de 72 fenêtres, et l'on y enait par 19 portes, dont 7 sur la façade, 5 sur hacun des murs extérieurs, et 2 sur le côté ouest u transept. Pour y accéder, on gravissait, du côté t 26 marches de marbre. Au centre de l'atrium, lon l'usage, on voyait une fontaine, dallée de orphyre, et jaillissant en jet d'eau, vanté par le oète Prudence. Les 88 colonnes des nefs et les colonnes du transept étaient de marbre, surontées de chapiteaux corinthiens. Les murs étaient vêtus, à l'intérieur, d'un enduit léger de peinre rouge, et décorés de fresques. A l'entrée, sur rc triomphal, et au fond de l'abside, rutilaient s mosaïques. Comme il y avait, nous l'avons dit, e dénivellation de 11 m. du terrain, du nord au d, et comme l'emplacement du tombeau considéré mme immuable et intangible, ne permettait pas construire en terrain plus plat, on entailla la line du côté nord, de 2 m. environ, et l'on éleva, côté sud, des piliers de 7 à 9 m., pour établir supporter le pavement de la basilique. Puis, tout vide inférieur fut rempli de terre de rapport, le-mêle, sans tenir aucun compte des mausolées cimetière préexistant, dont la plupart des toires furent, de ce fait, décapitées, tandis que tous vides intérieurs étaient remplis de déblais que fouilles ont dû explorer et enlever péniblement avec mille précautions.

Telle fut donc la glorification grandiose du Tomau de l'Apôtre, en cet édifice construit de 322 350.

La « Confession », décrite ci-dessus, fut modifiée, la fin du VI^e siècle, sous les pontificats de Pége II (579-590) et de Grégoire-le-Grand (590-604). nouvel entablement lui fut superposé, et sur entablement fut élevé directement l'autel mar, qui ne devait plus cesser de faire corps avec Confession. Dès que cet autel eût été dressé, le pe saint Grégoire prescrivit que désormais les sses fussent célébrées sur le corps de S. Pierre : *Fecit ut super beati Petri missa(e) celebraren... »*, dit le *Liber Pontificalis*.

Mais que restait-il alors, et que reste-t-il aujourui de ce corps si ardemment honoré ?

IX. — *Reliques de saint Pierre* (?). — C'est idemment cette unique question que se posent plupart des lecteurs non-spécialisés. Et il faut onnaître que c'est une déception assez grande e de ne pouvoir pas, même après des fouilles ssi minutieuses et aussi prolongées, donner une ponse péremptoire à une telle question. A vrai e, quand on songe à la situation de la basilique rs des remparts de Rome, à tous les assauts que bit la Ville éternelle, dans la suite des âges, de part des Wisigoths, des Ostrogoths, des Sarrasins, etc., aux pillages dont la basilique fut l'objet, on comprend que les précieuses reliques ont été exposées à tant de mésaventures, que l'on n'ose songer au sort que le temps leur a pu réserver.

Une chose est certaine, c'est que dans l'intérieur de ce petit quadrilatère que nous avons vu si jalousement préservé, dès le I^er siècle, et qui prit plus tard le nom de « Confession de Saint-Pierre », on a trouvé des débris humains, non pas à une place mais en deux endroits différents. Ces débris humains, si l'on se rappelle toutes les précautions prises pour soustraire cet emplacement à toute atteinte, ne devraient être considérés que comme des reliques de saint Pierre. Nul autre que lui n'a jamais été déposé en ce lieu.

Qu'a-t-on trouvé au juste ?

D'abord quelques ossements dans la niche 1, pratiquée grossièrement dans la maçonnerie du *mur rouge*, c'est-à-dire exactement au niveau où on pouvait et devait s'attendre à trouver quelque chose à la base du « trophée » du II^e siècle. Mais il y a contre l'identification de ces débris — deux moignons d'un squelette adulte — une objection très grave. Cette niche 1 est creusée grossièrement. Elle contraste par sa facture fruste et négligée avec le soin artistique dont témoignent les niches 2 et 3, qui sont droit au-dessus. On se croit donc obligé de conclure que cette niche n'a pas pu être creusée pour contenir la dépouille sacrée de saint Pierre. On supposera qu'il y eut, à une date que l'on ne peut préciser, une profanation de la tombe, et que, après cette profanation, les Romains, faisant un examen de ces lieux n'ont pu en supporter le spectacle sacrilège, en sorte qu'ils ont, à la hâte creusé cette niche 1 et rebouché le tout précipitamment. On ne peut donc dire d'où viennent ces ossements. M. Carcopino conclut :

— « Je crains donc que l'on ne puisse jamais extraire la moindre relique contrôlable de l'ossuaire de la niche 1. »

Mais il ajoute aussitôt :

— « Il est au contraire probable qu'un résidu authentique de reliques nous est parvenu grâce à la cachette, si mal traitée qu'elle ait été, qui avait été aménagée dans la maçonnerie du mur *g* du « trophée ».

Qui a fait cette cachette ? Les auteurs des fouilles l'ont attribuée aux architectes de Constantin. M. Carcopino ne pensent pas comme eux sur ce point, et il semble qu'il ait raison. Cette cachette se trouve, appuyée, du côté ouest, au mur rouge, et creusée dans l'épaisseur du mur *g*, auquel elle est par le fait même postérieure, car si elle était du temps de ce mur *g* on n'aurait pas eu à creuser à grands coups de ciseau dans la masse des briques et du blocage du mur.

Que cette cavité ait eu un rôle remarquable, c'est ce que prouve le revêtement intérieur qui lui fut fait : quatre plaques de marbre, l'une contre le mur rouge, à l'ouest, l'autre fixée par un clou à l'est, les deux autres au nord et au sud. Rien ni en dessous ni en dessus. Mais, précieuse indication, cette cavité mesure une longueur de 0 m. 77, une largeur de 0 m. 29, et une hauteur de 0 m. 31, c'est-à-dire à deux centimètres près la longueur de la cavité sous-jacente au « trophée ». Il semble donc que les reliques de Pierre, contenues dans un

coffret de terre cuite ou de marbre, aient été enlevées du lieu qu'elles occupaient, sous le « trophée » pour être cachées dans cette cavité du mur *g*.

Or, il est difficile d'admettre que Constantin, vainqueur de Maxence et de Licinius, et sûr du lendemain, autant qu'un triomphateur peut l'être en ce monde, ait peureusement extrait les reliques de saint Pierre du lieu où elles reposaient pour les cacher dans le mur *g*. Au contraire, les papes qui avaient tremblé pour les reliques des martyrs, au cours des invasions gothiques, purent et durent songer, dès le calme revenu, à soustraire les reliques de Pierre à de nouveaux attentats. On peut donc attribuer à l'un d'eux le creusement de cette cachette. Ou mieux encore, on peut supposer que S. Grégoire - le - Grand, faisant d'une pierre deux coups, ait d'une part voulu protéger contre une profanation ultérieure le corps de Pierre, en le plaçant dans l'épaisseur d'un mur, et d'autre part placer ce corps immédiatement au-dessous de l'autel sur lequel il voulait que, désormais, on célébrât les messes. En effet, comme la cachette du mur *g* n'est pas fermée par en-dessus, elle communique immédiatement avec le soubassement de cet autel.

Cette conduite de Grégoire-le-Grand correspond à ce que nous savons de ses efforts pour combattre la « fringale » de reliques qui sévissait de son temps à tel point qu'il lui fallut repousser une demande formelle et pressante de l'impératrice byzantine Constantina, qui réclamait des reliques de Pierre et de Paul. Tout ce qu'il permettait, c'était d'enfermer un petit mouchoir ou lambeau d'étoffe dans un coffret, puis de déposer ce coffret dans le voisinage du corps vénéré, et enfin de le retirer « tout imprégné de la sainteté qui en émane ». Malheureusement, la précaution attribuée ici à S. Grégoire-le-Grand n'a pas eu le succès qu'il en attendait. Lorsque les auteurs des fouilles récentes ont exploré l'intérieur de cette cachette du mur *g*, ils n'y ont trouvé, agglomérés en un singulier mélange, que de la terre meuble, une lame de plomb, une monnaie aux armes des évêques de Limoges du XIIe siècle au plus tard, et enfin des débris organiques indéfinissables et *quelques morceaux d'ossements*.

— « Il est à peu près certain, écrit M. Carcopino, que des pillards ont découvert le réduit et qu'ils se sont fait une joie d'en jeter au vent la plus grande partie du contenu ; et il me semble incontestable que ce coffrage ait servi de refuge à des reliques, et à des reliques qui furent celles de saint Pierre... »

En terminant cet exposé, nous nous bornerons à noter que la niche 2 est devenue, au XVIIe siècle, sous Innocent X, ce qu'on appelle *la niche des pallii*. C'est là que se trouve le coffret d'argent contenant la laine dont sont tissés, par des religieuses romaines, les *pallia* des archevêques. Et il est bon de savoir que cette niche, en contact séculaire avec la tombe de Pierre, n'a pas changé d'emplacement mais seulement d'aspect et de nom, depuis l'édification du « trophée » du IIe siècle.

* *

P. S. — En guise de post-scriptum, il me semble intéressant de signaler brièvement un article de Carlo Cecchelli, dans le journal italien *Il Tempo*, du 11 décembre 1952. M. Cecchelli s'étonne que dans toutes ces discussions sur le Tombeau de sain[t] Pierre, il ne soit venu à l'idée de personne de cite[r] un passage des œuvres de Julien l'Apostat. On sai[t] que toutes ces œuvres ont péri ; il n'en reste qu[e] des fragments chez les auteurs chrétiens qui on[t] réfuté Julien. Or, dans un de ces fragments, Julien, gendre de Constantin et beau-frère de Constance II, donc bien au courant de ce qui se disait à Rome, objecte que ce fut l'apôtre Jean, qui, le premier, parla du Christ comme d'un Dieu. Puis il ajoute : « *J'ai entendu dire, je crois, que déjà alors les tombes de Pierre et de Paul, bien qu'en cachette, étaient adorées.* » Que l'Apostat emploie ici le mo[t] *adorer* dans un sens païen, inadmissible pour les chrétiens, c'est son affaire et ne saurait nous sur[-]prendre. Il n'en est pas moins vrai qu'il attest[e] par là qu'on disait et qu'on croyait à Rome, d[e] son temps, que dès l'époque où Jean écrivait so[n] évangile, c'est-à-dire à la fin du Ier siècle, les tombes de Pierre et de Paul étaient vénérées. Quell[e] méchanceté n'aurait-il pas lancé contre les « Gali[-]léens » si la tombe de Pierre avait été retrouvé[e] vide, au temps où Constantin construisait pou[r] l'englober et la glorifier, sa splendide basilique.

Nous pouvons donc donner raison à M. Cecchelli quand il écrit :

— « Je ne comprends pas pourquoi ce témoignage [de] Julien a été jusqu'ici si peu pris en considération [et] est souvent passé sous silence. »

Il fallait donc lui donner ici une petite place [9].

L. CRISTIANI.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRE[S]

Comptes rendus Bibliographiques

Th. M. VLAMING et L. BENDER, O. P. — **Pra[e]lectiones juris matrimonii.** — In-8 de 574 p[.] 19 florins 50, relié : 22 fl. — Ed. P. Bran[d] Bussum (Hollande), 1950.

Depuis le décès de son auteur (1935), le célèbre trai[té] du mariage de Vlaming n'avait pas été réédité. Ce[ux] qui regrettaient cette lacune seront heureux d'apprend[re] qu'elle a été comblée, par les soins du P. Bende[r,] professeur à l'*Angelicum* de Rome. Grâce à une typ[o]graphie nouvelle, plus condensée, sans que la clarté [en] souffre, l'auteur nous présente en un seul volume u[ne] édition (la 4e) réalisée par Vlaming en deux tomes.

Les habitués de l'ancienne édition auront vite fait [de] s'apercevoir qu'il ne s'agit ici pas seulement de [la] mise à jour d'un ouvrage paru peu après la prom[ul]gation du Code et qui avait, malgré ses mérites, beso[in] d'un rajeunissement. C'est un véritable remanieme[nt] que le P. Bender a fait subir au travail de son pr[é]décessur. Celui-ci s'était attaché à fournir avant to[ut] une exégèse des canons du Code, et, sans s'attarder au[x] discussions doctrinales ou aux recherches historiqu[es,] il s'efforçait de fournir des solutions pratiques selon [la] législation nouvelle ; une place non négligeable av[...]

[9] Il est probable que nous aurons plus d'une fois e[n]core à parler des fouilles de Saint-Pierre, et très pr[o]chainement peut-être des objections de O. Cullman, [à] ce sujet.

été faite au droit civil néerlandais, à l'intention du clergé de Hollande, auquel l'auteur avait donné son enseignement.

Avec la présente édition, destinée plutôt aux étudiants de l'*Urbs*, c'est une formule souvent différente qui est adoptée : les particularités nationales sont omises ; une plus grande place est faite aux exposés doctrinaux (aux dépens parfois de l'exégèse des canons); les diverses opinions sont discutées, des preuves sont apportées selon la méthode scolastique pour étayer le sentiment de l'auteur, qui ne s'accorde pas toujours avec son prédécesseur. Certains chapitres ont pris ainsi une forme nouvelle plus philosophique, parfois même apologétique.

On sera étonné qu'un ouvrage moderne fasse si peu état des décisions de la Rote romaine, lesquelles, en ces dernières années, ont acquis une si grande autorité en matière matrimoniale. La « note » qui occupe toute la page 394, et dans laquelle l'auteur s'élève contre la distinction entre le *droit* et l'*usage du droit* ne saurait être admise *aujourd'hui* comme règle pratique, après les assertions solennelles de S. S. Pie XII dans son fameux discours aux sages-femmes (1951) Les explications données (p. 395) sur le mariage de S. Joseph et de la Ste Vierge ne sont guère plus satisfaisantes que celles qui sont communément proposées.

On ne sera pas moins étonné de trouver dans ce traité si peu de références aux décisions *récentes* des Congrégations romaines, et en particulier aux réponses authentiques de la *Commission d'interprétation*. On dirait que l'auteur fait plus confiance à ses raisonnements qu'aux décisions de l'autorité. Un exemple entre beaucoup : à propos des *cautiones* à exiger préalablement à la dispense des empêchements de religion mixte (p. 143 sq) ou de disparité de culte (p. 215), pas un mot des décisions ou réponses du St-Office en date des 14 janvier 1932, 19 février et 30 mars 1938, 10 mai 1941, 16 janvier 1942..., de la Propagande (9 nov. 1934, reproduite dans le *Sylloge*, n. 186). L'auteur n'a de références qu'à des documents du XIX^{e} siècle... De même, à propos de la notion d'*impuissance* (p. 180 sq.), pourquoi n'avoir pas, à la suite de l'exposé des diverses opinions, donné au moins une référence à la doctrine admise à la Rote. N'est-ce pas cette jurisprudence (suivie par les officialités diocésaines), qui décide *pratiquement* de la validité ou de la nullité des mariages ?

On peut regretter, à propos des mariages en forme extraordinaire (can. 1098), que l'auteur n'ait pas fait mention de la réponse de la C. I. C. du 3 mai 1945, élargissant encore les décisions antérieures : aux termes de cette déclaration il suffit, pour user de cette forme, qu'un grave inconvénient menace non seulement l'Ordinaire ou le prêtre assistant, mais encore « l'un ou l'autre des contractants ». — Nous ne sommes pas arrivés à comprendre comment la S. C. des Religieux peut dispenser « de l'empêchement de vœu » des personnes « vivant en commun *sans vœux* » (p. 287).

La valeur réelle de cet ouvrage serait plus grande, si une place plus marquée était faite au droit positif et à la jurisprudence.

A. B.

Médecine et mariage, par le « Groupe lyonnais d'études médicales, philosophiques et biologiques ». — In-8 de 272 p., 575 fr. Coll. « Convergences ». — Paris, Spes, 1952.

Le même groupe ayant publié, il y a 15 ans, un livre ayant même titre, la comparaison s'imposait. En réalité il s'agit de deux ouvrages différents. Comment s'en étonner ? Les problèmes varient, les hommes aussi. La moitié du groupe lyonnais s'est renouvelée, et le développement des sciences mises à contribution, la génétique en particulier, rajeunit la matière. Il ne convient pas de regretter « l'aimable simplicité » de jadis, puisqu'une étude plus complexe, mais plus approfondie, permet d'économiser des erreurs.

Quelles sont les questions ici traitées? Le D^{r} René BIOT, secrétaire du Groupe, pose le problème liminaire : *Vocation au mariage ou vocation au célibat ?* Que d'infortunes irréparables, que de vies gâchées parce qu'on a choisi au hasard, ou parce qu'on a bonnement suivi l'instinct ! — M. le chan. LANCRENON propose ensuite une étude psychophysiologique du *célibat* ; étude complémentaire de la précédente et d'égale importance. — *L'hérédité* fait l'objet de deux leçons nouvelles. M^{lle} TETRY, docteur ès-sciences, expose les données physiologiques dont le docteur MOURIQUAND fait l'application au mariage. — Que de drames encore évoquera le chapitre consacré par le docteur W. RIESE à *Mariage et troubles mentaux !* — L'exposé du docteur LE MOAL : *Facteurs héréditaires et éducation*, atténue heureusement des pronostics assez sombres, montrant, dans la médecine et l'éducation, des moyens quelquefois insuffisamment utilisés de remédier à certains désordres ou à certaines tares. — M. l'abbé ROBERT, professeur à la Faculté de théologie catholique de Strasbourg, accentue, par l'exposé des sages *indications de la morale*, l'impression de détente. Il montre ce qu'on peut attendre d'un sain eugénisme, et par un rapprochement suggestif, met en lumière la prudence des directives catholiques, rendue plus saisissante par les incohérences de l'expérience soviétique. — Que le droit civil s'occupe du *Mariage et de la santé des époux*, c'est M. SAVATIER, professeur à la Faculté de droit de Poitiers, qui en dit les raisons et en précise les modalités. — Le docteur Henri BON étudie en médecin certains problèmes de *nullité de mariage* dont s'occupent à un autre point de vue juristes et surtout canonistes. Eux surtout auront intérêt à lire ces pages. — Au contraire c'est aux gens mariés que s'adressent d'abord celles de M. Gustave THIBON sur *la vie à deux*. Mais ayant ramené son propos à deux points : « Tout bon mariage implique d'abord un choix heureux, ensuite une conduite conforme à l'idéal qui a dicté ce choix », M. Thibon intéresse aussi, avec les candidats au mariage, ceux qui pourront être éventuellement appelés par eux en consultation.

Médecine et Mariage répond à trop de questions très actuelles pour n'être pas assuré d'atteindre un bon nombre de lecteurs. Il ne les décevra pas.

Manete in dilectione mea. — In-12 de 168 p., 400 fr. — Paris, Téqui, 1952.

Le sous-titre de cet ouvrage en indique bien le contenu, les destinataires et le but : « Réflexions ascétiques et pastorales — proposées aux jeunes prêtres — pour qu'ils deviennent apôtres du Cœur de Jésus ». L'auteur est « un religieux contemplatif qui veut rester inconnu ». Il écrivit ce livre en italien. Au bout de 10 ans, il pouvait compter 56 nations chez lesquelles avait pénétré son petit livre dans une trentaine de traductions. C'est la 6^{e} édition de la traduction française que nous avons sous les yeux.

La plupart de nos lecteurs ont médité cet ouvrage recommandé par les Souverains Pontifes et consacré par un succès mondial. Qu'ils n'hésitent pas à le faire connaître des candidats au sacerdoce, spécialement dans les grands séminaires, et aux jeunes prêtres, auxquels l'auteur songeait en écrivant son œuvre. C'est un des meilleurs ouvrages contemporains de spiritualité sacerdotale.

Mieux vaudra, dans une nouvelle édition, faire disparaître l'invocation à Marie « Virgo sacerdos », puisque le Saint-Siège a marqué sa défaveur à l'égard de ce titre.

A. HAYEN, S. J. — **S. Thomas d'Aquin et la vie de l'Eglise.** — In-12 de 106 p. — Louvain. Publications universitaires et Paris, Desclée de Brouwer, 1952.

S'appuyant sur des études antérieures principalement celles de Gilson et du P. Chenu, et les approfondissant, l'auteur montre avec raison que le but interne de la philosophie et de la théologie de saint Thomas est, non seulement de construire un système *intellectuel* cohérent et solide, mais avant tout de se rendre compte du contenu de sa foi et des exigences de sa charité théologale, afin d'en *vivre*. De là l'importance des données scripturaires et traditionnelles telles qu'on les connaissait à son époque : c'est à elles que le saint docteur demande l'orientation de la pensée et l'inspiration de la conduite chrétienne. Si nous voulons aujourd'hui être ses vrais disciples, il faut, non pas précisément nous attacher à reproduire servilement ses schèmes, mais nous mettre au travail à partir de l'enseignement et de la vie de l'Eglise, tels qu'ils nous sont offerts aujourd'hui.

Cet opuscule n'est pas pour les profanes, ni même pour les débutants. Mais philosophes catholiques et théologiens auront beaucoup à gagner, et peut-être même à apprendre, s'ils consentent à l'effort de le lire et à la joie de le méditer.

Sigrid UNDSET. — **Catherine de Sienne.** — In-16 de 360 p., 720 fr. — Paris, Stock, 1952.

Ce volume est une œuvre posthume de la célèbre romancière suédoise. Paru en 1951, il vient d'être traduit par M^me^ Metzger. La courte préface de la traductrice contient la phrase suivante, de nature à indisposer le lecteur : « Sigrid Undset n'ose pas entrevoir la pérennité du christianisme, non promise par le Christ ». C'est seulement à la dernière page que l'on comprend l'allusion (p. 355), et il ne semble pas qu'elle soit fondée.

En réalité cette hagiographie est excellente et méritait d'être traduite en français. Le récit est d'un intérêt qui ne faiblit pas un instant. Inspiré des premiers historiens de la sainte, il en reproduit l'exactitude et l'esprit de foi. L'auteur s'efface continuellement derrière son héroïne. C'est Catherine qu'on voit vivre, se sanctifier, multiplier les miracles, travailler au bien des âmes et de l'Eglise. Le milieu historique est clairement évoqué ; la traduction est habituellement alerte.

Cet ouvrage intéressera et édifiera les personnes les plus diverses, même en lecture publique.

M.-L. HERKING. — **Le Père Leseur.** — In-12 de 254 p., 540 fr. — Paris, J. de Gigord, 1952.

Bien des légendes, pas toujours bienveillantes, ont couru sur le mari d'Elisabeth Leseur, devenu le R. P. Leseur, dominicain de la province de Paris. M^lle^ H., qui le connut intimement et à qui toute la documentation souhaitable fut communiquée, nous en trace un portrait véridique. Nous y voyons un religieux mortifié, exemplaire, entièrement livré aux exigences de sa vocation. On apprend là bien des choses qui aident à mieux comprendre les ouvrages publiés sur Elisabeth, et surtout le plus important de tous, le « *Journal* ». On sait que le Père Leseur se consacra à faire connaître, par des conférences très suivies, la vie et surtout la doctrine spirituelle de celle qui avait été son épouse. Son activité fut étonnante : dans la seule année 1927, nous comptons 58 villes, françaises ou étrangères, où il se fit entendre. Sa simplicité, sa bienveillance, sa gaieté ne se démentirent pas, jusqu'au jour où, ses facultés intellectuelles s'étant peu à peu assombries, il mourut des suites d'une chute malencontreuse, dans la paix la plus complète, le 26 février 1950. Il avait 89 ans.

Cet ouvrage, orné de quelques photographies très expressives, recevra un accueil empressé, surtout de la part des âmes qui ont reçu l'empreinte de la spiritualité d'Elisabeth Leseur.

Robert LOUP. — **Un apôtre de Jésus-Ouvrier : Jules-Maximilien Schuh.** — In-8 de 236 p., 240 fr. — Saint-Maurice (Suisse), Œuvre de St-Augustin.

J.-M. Schuh est né en Rhénanie de parents allemands en 1860. Sa famille s'installa à Paris en 1863. Le père mourut 3 ans après, et l'enfant fut recueilli à l'orphelinat de Vaugirard, tenu par les Frères de S. Vincent de Paul (Congrégation de M. le Prévost). En 1872 il était apprenti-mécanicien et n'avait jamais songé au sacerdoce, quand un Père de la Congrégation devina sa vocation et lui en suggéra l'idée. Il entra au Noviciat de Vaugirard en 1879 et fut envoyé à Rome y faire ses études, couronnées par le triple doctorat de philosophie, théologie et droit canon.

Il fut successivement directeur de l'orphelinat de Vaugirard, Supérieur du Noviciat de Chaville, puis du pensionnat des Grands Séminaristes à Rome, en même temps que Procureur général de sa Congrégation. En 1908 il revient à Paris pour y être directeur d'un Cercle d'ouvriers à Montparnasse (Association Maurice Maignen) qui devait bientôt en susciter trois cents du même genre dans toute la France. Et désormais le Père se consacre surtout à l'apostolat de la classe ouvrière. Il met en relief le rôle de Jésus-Ouvrier ; il crée une archiconfrérie sous ce vocable, et il obtient de nombreuses signatures de cardinaux, d'évêques et de fidèles pour solliciter l'institution d'une fête de Jésus-Ouvrier.

Par suite de sa nationalité allemande, il est interné en 1914, puis rapatrié en Allemagne à la faveur d'un échange de prisonniers, et nommé curé à Genève. Malgré tous ses efforts il se rend compte qu'il ne peut pourvoir seul au développement de l'archiconfrérie, et il la transmet aux Dominicains en 1928. Il meurt deux ans après.

Dans tout le cours de cette vie bien remplie, le P Schuh apparaît comme une âme énergique, surnaturelle ardemment dévouée. Il souffrit beaucoup (sort de sa Congrégation à cause des divisions dues à la question du ralliement attaques calomnieuses de l'*Action Française* en 1915 au sujet de sa nationalité, séparation de l'Ordre dominicain après un bref séjour comme familier, incompréhensions de beaucoup de catholiques) ; mais il fut toujours très digne et silencieux.

Cette biographie éditée voilà quinze ans, n'a rien perdu de son intérêt. Elle fera du bien dans tous les milieux, surtout ouvriers.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 20 januarii 1953

G. MICHEL, *vic. gen.*

Le gérant : A. BORDET

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Clergé*
4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)